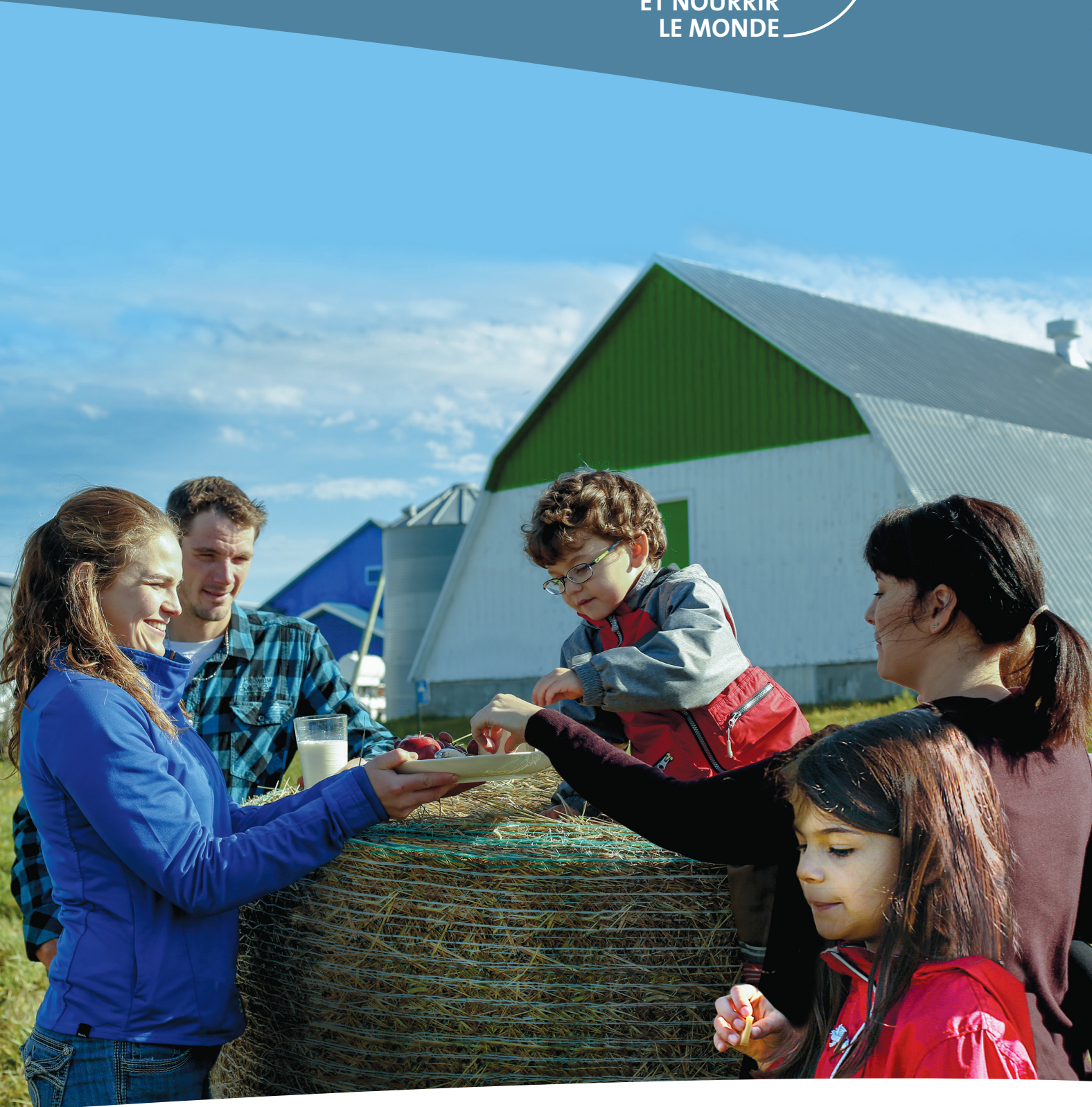


COOPÉRER
ALIMENTER
LA TERRE
ET NOURRIR
LE MONDE

RAPPORT
ANNUEL
2017





Faites comme
nos 10 000 abonnés
et rejoignez
notre communauté!

lacoop.coop

 [@lacoop_federee](https://twitter.com/lacoop_federee)

 [La Coop fédérée](https://www.linkedin.com/company/la-coop-federee)

 [La Coop fédérée](https://www.youtube.com/channel/UC...)

Visionnez le rapport annuel,
version numérique à l'adresse :

[**ra.lacoop.coop**](http://ra.lacoop.coop)



Chaque jour,
nos producteurs
agricoles et nos employés
travaillent avec passion.

Ils cultivent nos terres
avec soin pour y récolter
ce que nous aimons.

Leur dévouement
permet de préserver notre
autonomie alimentaire.

Ils sont fiers de nous offrir
de la qualité dans
notre assiette.



La Coop fédérée et son
réseau alimentent la terre
et contribuent à nourrir
le monde.

TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants	04
Message du président	06
Rapport de gestion	12
Division agricole	23
Division viandes	27
Division BMR	33
Bilan coopératif	37
Rapport de la direction	46
Rapport des auditeurs indépendants	47
Bilan consolidé	48
État des résultats consolidé	49
État de la réserve consolidé	49
État des flux de trésorerie consolidé	50
Notes afférentes aux états financiers consolidés	51
Rétrospective financière	69
Coopératives affiliées et membres auxiliaires	70

MISSION

MISSION

Enracinée dans le milieu agricole et misant sur sa force collective, La Coop fédérée contribue à nourrir le monde.

AMBITION

Forte d'un modèle coopératif rentable et agile, La Coop fédérée sera reconnue comme un chef de file des secteurs agricoles et agroalimentaires canadiens et du secteur de la vente au détail dans l'est du Canada.

VALEURS

Honnêteté

Chacun agit dans un souci constant de transparence, tant à l'intérieur de l'entreprise que dans ses relations avec les coopératives membres et les autres parties prenantes. Chacun se montre capable d'admettre ses erreurs, donne le crédit à qui il revient et cherche à éviter tout conflit d'intérêts.

Équité

Chacun, comme chaque groupe de travail, traite ses partenaires de manière juste et équitable. Nous croyons que chacun mérite de trouver sa place au sein du grand réseau La Coop, d'y être reconnu et de s'y développer.

Responsabilité

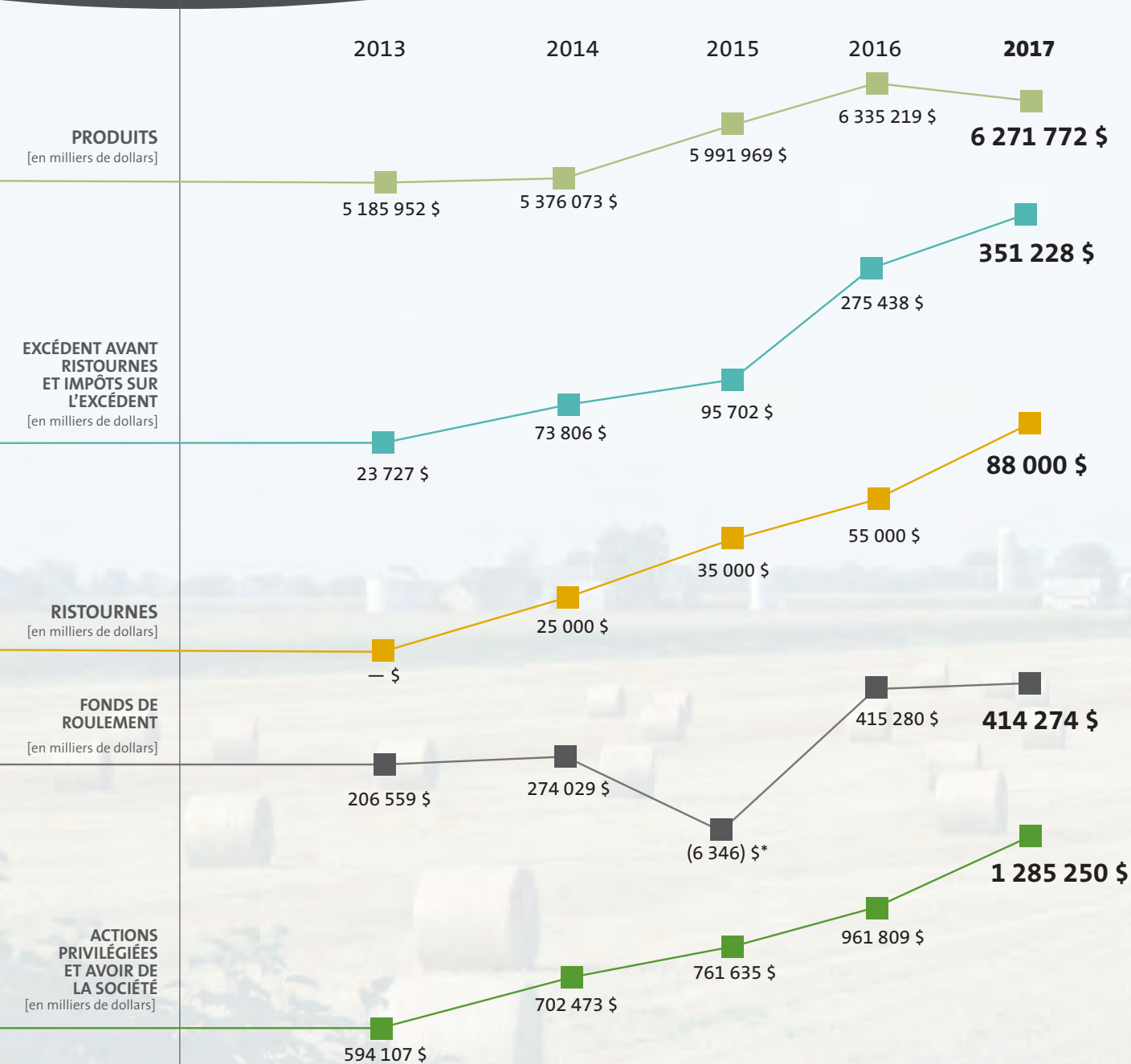
Chacun assume pleinement sa fonction au sein de La Coop fédérée, notamment en veillant à la saine gestion du patrimoine collectif des membres, en s'assurant de bien remplir ses engagements individuels, mutuels et collectifs et de répondre de ses actes ainsi qu'en souscrivant aux objectifs du développement durable.

Solidarité

Animés par un désir d'entraide, nous nous conseillons mutuellement dans la réalisation des objectifs et des projets communs. Nous travaillons ensemble dans une approche ouverte et cohérente et nous nous rallions aux décisions visant le bien commun de l'entreprise.

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

COOPÉRER
ALIMENTER
LA TERRE
ET NOURRIR
LE MONDE



* La facilité de crédit est considérée dans le calcul de ce ratio en 2015 afin de se conformer à la présentation adoptée dans les états financiers consolidés.

[en milliers de dollars]

	2017	2016
Produits	6 271 772 \$	6 335 219 \$
Excédent d'exploitation	318 663	255 823
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	351 228	275 438
Ristournes	88 000	55 000
Excédent net	197 955	159 708
Débiteurs et stocks	1 155 468	1 096 458
Actif à court terme	1 223 755	1 163 395
Fonds de roulement	414 274	415 280
Immobilisations corporelles au coût	1 660 422	1 528 640
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	828 589	750 551
Actif total	2 666 990	2 450 589
Dette à long terme et obligations découlant des contrats de location-acquisition incluant la portion exigible à moins d'un an	374 076	572 007
Actions privilégiées et avoir de la Société	1 285 250	961 809
Nombre d'employés	13 150	12 541

MESSAGE DU
PRÉSIDENT

COOPÉRER
ALIMENTER
LA TERRE
ET NOURRIR
LE MONDE



Les performances financières de l'année 2017 contribuent à bâtir sur des fondations solides et permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

Ghislain Gervais
Président et membre du comité exécutif

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Luc Forget, ASC
1^{er} vice-président et membre
du comité exécutif



Muriel Dubois, ASC
2^e vice-présidente et membre
du comité exécutif



Mathieu Couture
Membre du comité exécutif



Richard Ferland
Membre du comité exécutif



Normand Marcil
Président du comité d'audit



Benoît Massicotte
Membre du comité d'audit



Cathy Fraser
Membre du comité d'audit



François Drainville



Jean-François Pelletier



Adrien Pitre



Marc-André Roy
Membre du comité d'audit



Patrick Soucy
Membre du comité d'audit



Réjean Vermette



Robert Dutton
Administrateur invité et
membre du comité d'audit

MESSAGE DU PRÉSIDENT

COOPÉRER
ALIMENTER
LA TERRE
ET NOURRIR
LE MONDE

Vision 2020 : coopérer pour l'avenir

La Coop fédérée a souligné son 95^e anniversaire de belle manière, avec des résultats exceptionnels et sans précédent dans son histoire. Les performances financières de l'année 2017 contribuent à bâtir sur des fondations solides et permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

Les ventes consolidées en 2017 ont dépassé le cap des 6 milliards de dollars pour une deuxième année consécutive. L'excédent avant ristournes et impôts a atteint 351,2 millions de dollars, un nouveau record qui surpasse celui établi l'an passé. Grâce à ces résultats, La Coop fédérée est en pleine santé financière et en excellente posture pour poursuivre son ambitieux plan de développement.

La performance de l'année 2017 est en grande partie attribuable à nos activités de transformation et de commercialisation de la viande porcine. Certes, ce secteur d'activité a profité d'un environnement d'affaires favorable, comme le taux de change et la forte demande de marchés d'exportations.

Mais les résultats d'Olymel sont aussi le fruit des partenariats, acquisitions et investissements réalisés ces dernières années. Ces investissements soutiennent la croissance et maintiennent Olymel dans sa position de leader canadien de la transformation du porc et de la volaille. Ces investissements ont aussi permis de réorganiser de façon importante le secteur du porc frais au Québec, en complément de la Filière porcine coopérative. Nous sommes persuadés que la réorganisation et la consolidation des activités d'Olymel vont réduire les risques quant à la volatilité de ce marché de commodités.

Les autres divisions de La Coop fédérée n'ont pas été en reste et ont aussi contribué au succès de 2017. La Division agricole poursuit son plan stratégique, dont la vision est de se positionner comme le partenaire privilégié des producteurs de demain. La Division BMR a continué d'améliorer ses résultats financiers et opérationnels. Ces gains ont notamment valu à BMR de remporter le titre le plus convoité des Mercuriades, soit celui de Grande entreprise de l'année.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à souligner l'excellente performance de la direction de La Coop fédérée et de ses divisions. Leur détermination et leur persévérance à faire croître l'entreprise de façon durable méritent d'être mentionnées. Je remercie également nos quelque 13 000 employés qui ont contribué à ces résultats. On ne le dit jamais assez, la force d'une

organisation dépend avant tout de la qualité de ses ressources humaines.

Retour sur 2017

L'exercice financier 2016-2017 est le premier exercice complet faisant suite à la vaste réorganisation administrative de La Coop fédérée. Rappelons que cette réorganisation avait pour objectif de donner plus de souplesse aux activités opérationnelles, tout en contrôlant les coûts du siège social. Force est de constater, à la lumière de ces premiers résultats, que la mission semble en bonne voie d'être accomplie.

La Coop fédérée fonctionne avec trois divisions relativement autonomes, la Division agricole, la Division viandes et la Division BMR. Ces trois divisions sont chapeautées par la société mère, gardienne des valeurs et de la cohérence de l'organisation. Cette structure vise à répondre à la croissance future et s'adapter à la réorganisation en cours du réseau des coopératives affiliées.

Des investisseurs majeurs du Québec ont reconnu cette année la solidité, la performance et la qualité de la gestion de La Coop fédérée. La Banque Nationale, le Fonds de solidarité FTQ, Fondation, ainsi que Capital régional et coopératif Desjardins ont conjointement investi 200 millions de dollars sous forme d'actions privilégiées dans La Coop fédérée. Cet appui est une belle marque de confiance qui va contribuer à la poursuite de notre programme d'expansion.

Cette année a été marquée par le lancement de la première campagne télévisuelle exclusive de La Coop fédérée, sous le thème « On récolte ce qu'on aime ». Cette série de capsules vise à mettre en lumière un produit local et le dévouement des producteurs agricoles du réseau à nourrir le Québec. Cette promotion a permis d'établir l'identité de La Coop fédérée auprès du grand public, du milieu des affaires et du gouvernement. Nous avons reçu de nombreux échos positifs des producteurs membres, en plus de susciter la fierté d'employés de toutes les divisions.

Cette campagne est la suite d'autres initiatives auxquelles La Coop fédérée a contribué pour valoriser la profession agricole, comme l'émission « Arrive en

La Coop fédérée est en pleine santé financière et en excellente posture pour poursuivre son ambitieux plan de développement.

campagne ». Pour La Coop fédérée, il est important de valoriser l'agriculture et de rappeler aux consommateurs québécois qu'ils ont un des paniers d'épicerie parmi les moins chers au monde, avec une gamme d'aliments très diversifiés et de grande qualité.

Cette sensibilisation est d'autant plus justifiée dans le contexte des négociations de l'Accord de libre-échange nord-américain. La Coop fédérée est fortement préoccupée par l'issue de ces pourparlers, avec les demandes agressives de l'administration Trump dans les secteurs sous gestion de l'offre. Nous avons multiplié les représentations et les interventions pour assurer la protection du système de gestion de l'offre. Notre message principal : l'agriculture ne doit pas servir de monnaie d'échange dans les négociations.

Entre autres, nous avons récemment publié une étude réalisée par PricewaterhouseCoopers (PwC) portant sur l'impact économique d'une ouverture des marchés sur le secteur avicole. Les conclusions sont claires. Avec le démantèlement de la gestion de l'offre, il ne resterait plus que 10 à 20 % de la production d'œufs et 30 à 60 % de la production de poulets au Canada. Cela entraînerait la perte de 60 000 à 80 000 emplois et une baisse de 4 à 6 milliards de dollars du PIB canadien. En plus, aucun gain notable n'est anticipé pour les consommateurs.

L'agriculture au Canada est une activité économique importante. C'est aussi une façon particulière de conce-

voir notre pays. Tout en étant robuste et innovateur, notre secteur s'impose comme une partie de notre identité collective, comme le reflet de nos valeurs et du respect que nous portons, par exemple, à la famille, au territoire et à l'environnement.

Les choix politiques et économiques que fera bientôt le Canada devant l'autel du libre-échange auront des répercussions sur de nombreuses générations à venir. C'est pour cette raison que La Coop fédérée considère que notre agriculture ne saurait être ramenée au rang de simple monnaie d'échange et que l'intégrité de la gestion de l'offre doit être préservée.

Cette année a aussi été marquée par la démarche de réflexion menant au Sommet sur l'alimentation, organisé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. La Coop fédérée a eu l'occasion de s'y exprimer. Nous avons rappelé que le secteur bioalimentaire est pluriel, tant sur le plan du consommateur, de l'industrie, que des produits. Dans ce contexte, l'approche chaîne de valeur doit être priorisée.

La Coop fédérée est persuadée que cette démarche mènera à une politique alimentaire rassembleuse. Les deux ambitions énoncées lors du sommet en vue de la politique sont pertinentes : maintenir un haut niveau de confiance des consommateurs et développer un secteur bioalimentaire prospère et durable.

Notre modèle d'affaires coopératif n'a pas le choix d'évoluer au même rythme que celui de nos membres.

À propos des attentes sociétales, La Coop fédérée est fière d'avoir mis en place un programme d'appui financier avec Olymel pour soutenir les producteurs de porcs dans la transformation de leurs bâtiments afin d'améliorer le bien-être animal. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'autres investissements visant à améliorer le bien-être animal, dont le projet des Fermes boréales et l'implantation de systèmes d'insensibilisation au CO₂ dans nos abattoirs de porcs et de poulets.

Enfin, La Coop fédérée a résolument entrepris le virage numérique en 2017. Groupe BMR a lancé son site web et l'on y retrouve maintenant plus de 20 000 produits. De son côté, la Division agricole est en train de relever le défi des mégadonnées (big data) et de l'intelligence d'affaires. Avec le développement de plateformes numériques, la Division agricole veut offrir des solutions novatrices aux entrepreneurs agricoles pour optimiser leurs investissements et simplifier la gestion de leurs fermes.

Se tourner vers l'avenir

L'année 2017 aura donc été un très bon pas en avant. Mais malgré ces bons résultats, nous ne pouvons rester sur nos acquis pour les années futures. Oui, le modèle coopératif et l'agriculture sont un gage de succès et de pérennité.

Oui, la demande en produits agricoles est en augmentation constante, avec la hausse démographique et les gains de revenus dans plusieurs régions du monde.

Mais la concurrence est forte et ne fait que s'accroître. La vague de concentration des entreprises du secteur agroalimentaire se poursuit. À titre d'exemple, la récente confirmation de la fusion entre Agrium et

Potash Corp. Ce nouveau géant agricole, Nutrien, contrôle maintenant plus de 60 % du marché nord-américain de la potasse. Ses activités sont intégrées, des mines d'extraction du fertilisant jusqu'au producteur agricole.

Un autre exemple de consolidation au Québec : les acquisitions des entreprises de transformation de sirop d'érable L.B. Maple Treat et Decacer par Lantic. Cette entreprise cotée en bourse est un joueur important de l'industrie du sucre. Ces transactions sont possiblement le début d'une nouvelle vague de consolidation dans ce secteur.

Un autre enjeu majeur est celui de la pénurie de main-d'œuvre. Le taux de chômage est dans un creux historique. D'ici 2021, on prévoit que plus d'un million d'emplois seront à pourvoir au Québec, uniquement pour remplacer les départs à la retraite. Les entreprises devront mettre tous les moyens en œuvre pour attirer et retenir des employés de qualité. Pour ce faire, elles doivent avoir la capacité d'offrir des conditions intéressantes, en plus de bénéficier d'une solide notoriété, basée sur des valeurs porteuses.

Pour répondre à tous ces défis, le réseau La Coop est actuellement engagé dans un processus de consolidation sans précédent. La mise en place de masses critiques y répond en partie, mais ce n'est pas suffisant. La consolidation seule ne répond pas aux exigences de standardisation, de spécialisation, d'agilité et d'intercoopération pour relever les attentes de performance définies par les dirigeants du réseau La Coop.

À cet égard, la mission de formation des présidents auprès de grandes coopératives françaises et allemandes

a été fort instructive. De l'avis de tous, les enjeux et les défis déterminés dans le cadre de la réflexion de la Vision 2020 sont partagés par l'ensemble des coopératives rencontrées. C'est pourquoi un fort consensus s'est dégagé entre les présidents présents pour que la mise en place des partenariats avec La Coop fédérée suive de près la consolidation du réseau.

La Coop fédérée connaît bien le modèle de coentreprise, avec une cinquantaine de partenariats établis au Canada. La coentreprise favorise la proximité auprès des producteurs et donne un accès direct aux décideurs. Elle permet aussi de travailler à un seul niveau et de rester branché sur la réalité du terrain et les attentes des producteurs.

La consolidation des coopératives entraînera des économies annuelles récurrentes de plusieurs millions de dollars. Mais ce sont les coentreprises qui procureront l'agilité commerciale. Les exploitations agricoles se consolident, prennent de l'expansion et sont de plus en plus exigeantes envers leurs fournisseurs. Notre modèle d'affaires coopératif n'a pas le choix d'évoluer à la vitesse de celle de nos membres. Je suis certain que le réseau avance actuellement dans la bonne direction.

Pour conclure, je remercie mes collègues du conseil d'administration pour leur vision, leur dynamisme et la confiance qu'ils m'accordent. Je remercie aussi l'ensemble des administrateurs et administratrices du réseau. C'est votre engagement et votre détermination qui vont permettre d'adapter le modèle coopératif aux besoins de nos membres. Votre dévouement donne tout son sens à la mission de La Coop fédérée : enracinée dans le milieu agricole et misant sur sa force collective, La Coop fédérée contribue à nourrir le monde.

Le président,

Ghislain Gervais



En dépit de sa croissance rapide,
La Coop fédérée continue de chérir ses racines
en tant que coopérative agricole.

Gaétan Desroches, agr., MBA
Chef de la direction

COMITÉ DE DIRECTION



Paul Noisieux
Chef des finances



Jean-François Harel, ASC
Secrétaire général,
développement durable,
affaires coopératives



Sébastien Léveillé, MBA
Vice-président exécutif
agricole



Pascal Houle
Vice-président exécutif
et chef de la direction BMR



Ben Marc Diendéré
Vice-président principal,
communications, affaires
publiques et image de marque



Josée Létourneau
Vice-présidente principale,
affaires juridiques



François Dupont
Vice-président principal,
développement stratégique
et services-conseils réseau



Isabelle Leclerc, MBA
Vice-présidente principale,
ressources humaines

La Coop fédérée, pour l'exercice clos le 28 octobre 2017, a affiché des ventes de 6,272 milliards de dollars et un excédent exceptionnel, avant ristournes et impôts, de 351,2 millions de dollars. En 2016, les ventes se sont chiffrées à 6,335 milliards de dollars, alors que l'excédent s'est élevé à 275,4 millions de dollars.

La Division viandes (Olymel s.e.c.) a connu, pour une troisième année consécutive, une croissance importante de son excédent avant impôts, attribuable aux membres, atteignant un niveau inégalé de 290,4 millions de dollars comparativement à 251,4 millions en 2016, soit une hausse de 39 millions de dollars. Cette performance historique s'explique principalement par le marché hautement favorable du porc frais Est et Ouest, qui a continué de bénéficier de la forte demande du marché de la Chine qui s'est poursuivie à un rythme soutenu. Ce pays est ainsi devenu en 2017 le premier marché d'exportation d'Olymel en ce qui a trait au volume. La forte croissance des volumes vendus de produits « chilled » ainsi que les acquisitions d'entreprises ont également contribué à cette croissance de l'excédent. Finalement, mentionnons que l'appréciation du taux de change canadien, au cours de l'exercice, a eu pour effet de réduire la marge viande de l'industrie.

Les ventes de la Division viandes sont en hausse de 194,1 millions de dollars, en raison principalement de l'augmentation des volumes et des prix dans le secteur du porc frais. Les secteurs bacon et de la surtransformation volaille ont également connu une hausse des volumes de vente. Enfin, la constatation des ventes d'une entreprise acquise œuvrant dans la transformation de la viande de porc, pour un exercice complet en 2017, a aussi contribué à cet accroissement.

En ce qui concerne la Division agricole, l'excédent d'exercice a connu une diminution de 2,5 millions de dollars comparativement à l'exercice antérieur. La contribution d'exploitation de la division ne présente pas de variation importante par rapport à celle de l'année dernière. Toutefois, au cours de l'exercice, il y a eu la constatation d'une dévaluation d'un placement pour un montant de 3,4 millions de dollars amputant par le fait même l'excédent.

Les ventes externes de la Division agricole sont en augmentation de 14,2 millions de dollars et proviennent essentiellement d'une augmentation du chiffre d'affaires du Secteur des productions animales à la suite d'une année de croissance. La hausse s'explique principalement par l'intégration de la dernière usine

d'alimentation, et des gains de parts de marché dans les secteurs porcin et laitier. Cette hausse est atténuée par une diminution des ventes dans le Secteur des productions végétales attribuable à la baisse du prix des fertilisants et de certaines semences. Dans le Secteur des grains, la baisse du volume de soya au Québec a été compensée par une forte activité du marché des oléagineux en Ontario.

Pour sa part, la Division BMR a réalisé un excédent avant impôts, incluant les dépenses corporatives, de 1,1 million de dollars comparativement à une perte de 28,9 millions de dollars au dernier exercice, représentant une variation de 30 millions de dollars. À l'exercice précédent, à la suite des résultats du test de dépréciation des activités regroupant la distribution et la commercialisation de produits de quincaillerie et de matériaux, et après de fortes pressions subies par l'industrie du commerce de détail canadien et l'industrie de la construction résidentielle au cours des dernières années, une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 24,1 millions de dollars avait été enregistrée. De plus, les résultats sont supérieurs à l'exercice précédent, compte tenu de la diminution des frais d'exploitation.

Les ventes externes de Groupe BMR, incluant le Secteur machines agricoles, ont augmenté comparativement à l'exercice 2015-2016, et ce, de 29,3 millions de dollars. Cette augmentation s'explique par l'accroissement important des ventes de matériaux. Les feux de forêt dans l'Ouest canadien ont occasionné une augmentation fulgurante du prix du contreplaqué se reflétant dans les ventes. Il est important de mentionner que le début de la distribution des matériaux en Ontario ainsi que les initiatives pour accroître les achats de bois auprès des marchands ont également contribué à l'accroissement des ventes. Les magasins de détail ont connu, pour leur part, une augmentation des ventes tributaire des rénovations et de l'agrandissement de magasins corporatifs, et de l'embauche de représentants commerciaux.

La Coop fédérée est une organisation courageuse qui sait passer à travers les changements nécessaires.

Les résultats du secteur Énergies sont présentés sous forme de quote-part des résultats par l'entremise de la détention d'une participation dans un partenariat détenue à 50 % par l'intermédiaire d'une filiale pour les douze mois de l'exercice. Au 1^{er} juillet 2016, à la suite de la convention de regroupement des actifs et activités en énergies avec Groupe Filgo Inc., les résultats avaient été enregistrés sous forme de quote-part pour les quatre derniers mois de l'exercice.

Le coût des ventes et les frais de vente et d'administration ont atteint 5,935 milliards de dollars, contre 6,053 milliards de dollars pour l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable au changement du modèle d'affaires du secteur Énergies, contrebalancé par une hausse du prix de certaines matières premières.

Les frais financiers se sont élevés à 17,8 millions de dollars pour l'exercice 2017, alors qu'ils ont totalisé 26,6 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. La baisse des frais financiers résulte de la diminution de la dette moyenne combinée à la baisse des taux d'intérêt.

En tenant compte des résultats de ses divisions, La Coop fédérée affiche un excédent d'exploitation consolidé de 318,7 millions de dollars, alors qu'en 2016, il atteignait 255,8 millions de dollars.

En ce qui concerne les autres contributions, mentionnons le poste « quote-part des résultats des partenariats », soit des entreprises dans lesquelles la Société détient un contrôle conjoint. Cette quote-part a totalisé 34,4 millions de dollars, comparativement à 24,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. Elle

a augmenté compte tenu du nouveau partenariat dans la Division viandes.

Au poste « quote-part des résultats des entités sous influence notable », soit des sociétés dans lesquelles nous détenons moins de 50 % des participations, la quote-part s'est élevée à 0,7 million de dollars, alors qu'en 2016, elle était à perte à 4,7 millions de dollars. La diminution de la perte est attribuable à la comptabilisation de la quote-part des excédents d'une société dans laquelle La Coop fédérée détient un accroissement de sa participation.

Le poste « résultats des autres placements », soit les revenus d'intérêts et de dividendes des autres placements, a totalisé 2,1 millions de dollars comparativement à 3,4 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Le poste « pertes nettes à la cession et à la réévaluation d'actifs » totalise 4,8 millions de dollars en 2017, comparativement à 3,6 millions de dollars en 2016. Le montant de la perte provient de la dépréciation d'actifs à long terme, soit la dépréciation d'une participation dans une entité sous influence notable et la constatation de pertes sur disposition d'immobilisations corporelles. En 2016, le montant de la perte provenait de la dépréciation d'actifs à long terme atténuée par un gain sur placement.

L'excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent s'est élevé à 351,2 millions de dollars, comparativement à 275,4 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 28 octobre 2017, compte tenu des ristournes déclarées de 88 millions de dollars et des impôts sur l'excédent de 65,3 millions de dollars,

l'excédent net est de 197,9 millions de dollars, alors que celui de l'exercice 2016 a été de 159,7 millions de dollars. L'excédent attribuable aux membres et versé à la réserve générale de la Société est de 168,3 millions de dollars et de 151,6 millions de dollars en 2016, alors que l'excédent attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est de 29,6 millions de dollars et 8,1 millions de dollars en 2016.

Il faut également noter qu'à la lumière des résultats de l'exercice 2016-2017, le conseil d'administration a statué, le 17 janvier dernier, de verser un dividende de 15,8 millions de dollars aux détenteurs des actions de la Filière porcine coopérative.

Société mère

Les dépenses nettes de la société mère, y compris les résultats de la filiale immobilière, ont totalisé 15,2 millions de dollars, comparativement à 26,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les résultats de l'exercice précédent incluaient les dépenses du Secteur support détail et innovation.

Ressources humaines

Le plan stratégique de La Coop fédérée et du réseau La Coop s'est poursuivi durant l'exercice qui vient de s'écouler. La transformation commencée en 2015 suit son cours et l'exercice 2016-2017 a permis la stabilisation des différents secteurs d'activité, en matière de ressources humaines, et plus spécifiquement pour la Division agricole et l'équipe de Sonic transférée sous la responsabilité de Groupe Filgo Inc. Forte de son ambition, La Coop fédérée a maintenu le cap sur sa stratégie de croissance au Québec et hors Québec dont l'effet a été immédiat sur les secteurs et, par conséquent, sur les ressources humaines. La transformation ayant été en grande partie faite durant l'année 2016, l'année 2017 a permis un meilleur arrimage des gouvernances des trois divisions afin de répondre à ces impératifs liés à la croissance.

On peut inscrire, pour l'exercice 2016-2017, un jalon important dans la pénurie de main-d'œuvre. Le besoin criant d'employés, spécialement à l'extérieur des grands centres, a marqué les besoins de La Coop fédérée, ses divisions et les coopératives du réseau.

Pour l'exercice terminé en octobre 2017, le nombre d'employés à La Coop fédérée, y compris ses filiales, était de 13 150, en regard de 12 541 l'an dernier. L'augmentation des effectifs s'explique principalement par la croissance d'Olymel s.e.c.

Nous ne saurions passer sous silence un autre prix de reconnaissance touchant particulièrement les ressources humaines dont nous sommes fiers : La Coop fédérée a obtenu la certification à titre de pionnière du programme Parité de la gouvernance au féminin.

Au 1^{er} janvier 2017, nous avons revu l'assurance collective afin de soutenir la pérennité du régime, tout en la bonifiant pour favoriser la prévention, avec la refonte des couvertures et l'ajout d'une nouvelle catégorie de protections essentielles admissibles à tous.

Nous avons entamé un nouveau cycle de gestion de la relève, en réponse aux transformations des dernières années. Le plan de relève des équipes de direction des divisions agricole, BMR et de la société mère a été réalisé de façon concertée pour la première année, nous assurant ainsi une meilleure gestion des risques liés à la relève des postes de direction, mais également facilitant la mobilité interne.

La gestion de changement a été au cœur de nos préoccupations au cours de l'année qui vient de s'écouler vu l'accélération de la transformation au sein du réseau La Coop. En effet, en plus du projet pilote, VIVACO, deux regroupements de coopératives ont été amorcés cette année marquant le pas au grand projet de Vision 2020.

L'offre de formation de La Coop fédérée à ses clientèles continue de se diversifier par de nouvelles méthodes, telles que les webinaires, le coaching ou les capsules en ligne. Près de 600 employés ont poursuivi leur développement professionnel et plus de 8 000 visionnements de capsules ont été effectués. Le programme de formation des élus continue lui aussi de bénéficier de l'engouement des administrateurs du réseau La Coop. Nous comptons 65 personnes qui détiennent le titre de membre, 40 celui de compagnon et 80 celui de commandeur, tous niveaux confondus.

Nous n'anticipons aucun enjeu dans nos relations de travail pour la prochaine année. Sur le plan de la Santé et sécurité au travail (SST), La Coop fédérée, Olymel s.e.c. et la section magasins de Groupe BMR sont assujettis au Québec à la tarification rétrospective de la CNESST, induisant une gestion financière propre à chacune des entités.

Du côté des coopératives, la Mutuelle de prévention regroupant une soixantaine de membres a permis une économie de 1,1 million de dollars en 2017 (près de 28 millions depuis 20 ans). Rappelons que le regroupement des membres, conjugué aux efforts de prévention, per-

met de bénéficier d'un taux de cotisation personnalisé directement lié à l'expérience du réseau.

Finalement, le programme de reconnaissance pour ceux qui détiennent 25 ans de service, le Club Quart de siècle, regroupe désormais près de 3 060 membres provenant de tous les secteurs.

En 2017-2018, la mobilisation des ressources et des membres marquera l'ensemble de nos projets. La pénurie de main-d'œuvre et la transformation du réseau, avec le déploiement de Vision 2020, créeront un environnement où La Coop fédérée devra garder son ADN, ses valeurs coopératives tout en mettant en place de nouvelles pratiques d'affaires. Les nouvelles approches en ce qui a trait aux espaces de bureau, aux processus, au virage numérique, desquelles découle le sans-papier feront partie intégrante de nos projets porteurs pour l'année qui vient.

Situation financière

Le bilan consolidé de La Coop fédérée affichait, au 28 octobre 2017, un actif total de plus de 2,7 milliards de dollars, comparativement à 2,5 milliards de dollars à la fin de l'exercice précédent. La hausse de l'actif total est principalement attribuable à l'acquisition d'un intérêt dans un partenariat dans la Division viandes, ainsi qu'aux investissements importants réalisés en ce qui a trait aux immobilisations.

Le fonds de roulement représente un solde de 414,3 millions de dollars, alors qu'il était de 415,3 millions de dollars à l'exercice précédent. En ce qui concerne le ratio d'endettement consolidé de la Société, il se situait à 23:77 à la fin de l'exercice 2017, contre 37:63 à la fin de l'exercice précédent.

Les postes « Actions privilégiées », « Capital social », « Surplus d'apport » et « Réserve » totalisaient 1,285 milliards de dollars à la fin de l'exercice, comparativement à 961,8 millions de dollars à la fin de l'exercice précédent. Ces postes représentaient 48,2 % de l'actif total en 2017, contre 39,2 % à la fin de l'exercice précédent. En ce qui concerne la réserve et le surplus d'apport de la Société, au 28 octobre 2017, le montant s'établissait à 706,4 millions de dollars, soit 55 % des actions privilégiées et de l'avoir de la Société.

Situation de trésorerie et sources de financement

La Coop fédérée disposait, au 28 octobre 2017, des sources de financement nécessaires par voie d'ententes avec des institutions financières canadiennes. L'entente auprès d'un syndicat d'institutions financières consiste en une facilité de crédit globale de 750 millions de dollars. De plus, un montant supplémentaire de 100 millions de dollars a été accordé sous le vocable accordéon. La date d'échéance a été fixée en juin 2020 lors d'un amendement à la syndication bancaire. À la fin de l'exercice 2017, un montant totalisant 196,7 millions de dollars avait été prélevé, alors qu'en 2016, il totalisait 381,7 millions de dollars.

La Société a également d'autres emprunts et hypothèques à payer incluant une balance de prix d'achat à payer remboursable par versement annuel de 20 millions de dollars. De plus, la Société bénéficie de trois crédits à terme. Le premier est d'un solde de 60 millions de dollars, à taux fixe et remboursable en trois versements annuels, débutant en juillet 2020. Le deuxième affiche un solde de 25 millions de dollars, à taux fixe de 6,5 %, et remboursable en décembre 2019, alors que le troisième est d'un solde de 15,6 millions de dollars, portant intérêts à taux fixes et remboursable par versements mensuels échéant en 2032.

La facilité de crédit et le crédit à terme à taux fixe de 5 % sont grevés par des hypothèques de premier rang sur la majorité des immobilisations corporelles et incorporelles, actuelles et futures, d'Olymel s.e.c. et de ses filiales.

Afin de réduire ses besoins en matière d'emprunt, La Coop fédérée applique une gestion prudente de son fonds de roulement et établit sa capacité d'investissement en immobilisations en fonction des fonds générés par chacune de ses divisions. Au cours de chacun des trimestres de l'exercice 2017, La Coop fédérée a respecté les obligations financières et les clauses restrictives contenues dans ses ententes de financement.

Risques et incertitudes

La Coop fédérée est exposée, dans le cours normal de ses activités, à un certain nombre de risques qui pourraient avoir un impact défavorable sur l'atteinte des objectifs, la réputation et la situation financière de l'entreprise.

Risques liés à la concurrence et la compétitivité

La Société exerce ses activités dans les secteurs de l'agricole, des viandes et du détail. Elle est présente autant sur des marchés régionaux, nationaux et internationaux qui sont dynamiques, concurrentiels et en évolution. La consolidation d'entreprises observée au cours des dernières années et l'arrivée de nouveaux joueurs ont accru la concurrence pour La Coop fédérée. Les tendances du marché, les changements dans les comportements d'achat des consommateurs et les nouvelles technologies ont une incidence directe sur la performance financière de la Société et sur ses parts de marché. La Coop fédérée doit donc rester à l'affût de l'évolution du marché et de la concurrence tout en s'assurant d'avoir la capacité d'innover et de développer de nouveaux produits. Son agilité opérationnelle, l'optimisation des coûts et l'allongement de sa chaîne de valeur sont ses meilleurs atouts quant à ses différents concurrents.

Risques liés aux ressources humaines

Pour atteindre ses objectifs, La Coop fédérée doit attirer, mobiliser, former et retenir des employés en nombre suffisant et possédant les compétences appropriées et l'expertise requise. La Société doit demeurer compétitive et équitable pour l'ensemble de ses employés, autant pour la rémunération que les avantages sociaux. La Coop fédérée offre des programmes de formation et de perfectionnement professionnel à tous les niveaux afin d'améliorer les connaissances et le savoir-faire des employés.

Un plan de relève incluant un plan de développement pour les postes clés ainsi que pour les postes de la haute direction est nécessaire afin d'assurer la continuité des opérations et la réussite de l'entreprise à long terme.

La Division des viandes est composée d'un bon nombre d'employés syndiqués. Cette division négocie des conventions collectives dont les conditions, avec des durées intéressantes et des échéances variées, lui permettent d'être concurrentielle et d'offrir un climat de travail favorable. Cette division s'est dotée d'un plan de recrutement afin d'attirer et retenir les employés en nombre suffisant. La Société consacre les efforts nécessaires afin de maintenir de bonnes relations avec ses salariés et les syndicats.

Risques liés aux acquisitions et à la transformation

La Coop fédérée poursuit sa croissance grâce à des acquisitions et l'établissement de partenariats

stratégiques qui lui permettent de soutenir son développement. Le résultat de ses actions dépendra de sa capacité à identifier les acquisitions stratégiques, à en déterminer la juste valeur, à mettre en place les ressources nécessaires à l'intégration des acquisitions et à réaliser les synergies, les améliorations et les bénéfices escomptés pour ainsi atteindre les rendements attendus.

La transformation du modèle d'affaires de La Coop fédérée et de son réseau lui permettra d'atteindre ses ambitions, de maintenir la pertinence du réseau et de mieux répondre aux besoins et attentes de ses membres.

Risques liés à l'approvisionnement

En raison d'une tendance au regroupement de certains fournisseurs observée au cours des dernières années, les sources d'approvisionnement sont plus restreintes. La quantité, la qualité et l'intégration sont les facteurs clés de l'approvisionnement. Il est important pour la Société d'établir des relations solides et durables avec ses fournisseurs pour sécuriser l'approvisionnement à des prix compétitifs et s'assurer du maintien de la qualité, des quantités et des délais d'approvisionnement. Dans certains de nos secteurs d'activité, il est donc important d'investir et de tendre vers une plus grande intégration pour bâtir un réseau de partenaires en vue de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques.

Risques liés aux marchés

Les conditions macroéconomiques sont extrêmement volatiles et cycliques. La volatilité des prix de matières premières, le niveau des stocks mondiaux ainsi que les conditions climatiques, la stabilité sociopolitique et économique sont des facteurs qui peuvent avoir une incidence importante sur la capacité de La Coop fédérée à réaliser ses objectifs. Des politiques de gestion des risques financiers ont été mises en place afin de minimiser l'exposition au risque de pertes importantes et assurer une gestion efficace des risques financiers. La vigie des marchés et le contrôle serré sur les coûts de production permettent de pallier le peu de contrôle sur les prix et les coûts d'approvisionnement.

La variation des taux de change des devises du Canada, des États-Unis et des autres pays pourrait avoir une influence sur la situation financière de la Société. La diversité de ses secteurs d'activité lui permet d'atténuer ces facteurs de risque.

Risques liés aux produits

La Coop fédérée est exposée aux risques de détérioration ou de contamination de ses produits dans les divisions viandes et agricole. La Société s'assure de respecter les exigences de l'État en appliquant des procédures et des contrôles rigoureux en ce qui concerne la salubrité des aliments destinés aux êtres humains ainsi qu'à celle des aliments des animaux destinés à la consommation humaine. La Société détient des accréditations telles que Hazard Analysis and Critical Control Point (HACCP) et Safe Quality Food (SQF).

Risques liés à la santé et au bien-être des animaux d'élevage

Les épidémies et la contamination des animaux d'élevage sont des facteurs de risque importants pour la Société. Les épidémies peuvent nuire considérablement à la production et à l'accès à un approvisionnement en matières premières pour ses usines de transformation. La gestion de la qualité est un objectif primordial pour La Coop fédérée. De plus, un animal ne doit pas être soumis à des abus ou à de mauvais traitements qui pourraient affecter sa santé. C'est pourquoi la Société a toujours considéré le bien-être animal comme une priorité.

Risques liés aux lois, règlements et normes

La Société est assujettie à un large éventail de lois, règlements et normes qui touchent notamment l'environnement, la santé et sécurité au travail, les normes du travail, la propriété intellectuelle, la protection des renseignements personnels, la fiscalité et plusieurs autres sujets. La Coop fédérée engage des dépenses d'exploitation et d'entretien en continu afin de s'assurer de respecter les lois, les règlements et les normes et ainsi être un citoyen responsable. Les modifications aux lois, règlements, normes et politiques liés aux activités de la Société pourraient engendrer des coûts et avoir une incidence importante sur les résultats financiers de la Société.

Elle est également soumise au respect d'accords commerciaux internationaux dans lesquels s'inscrivent les activités de la Société. Les négociations de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) sont synonymes d'incertitude. La Coop fédérée demeure attentive à ce qui se passe actuellement aux États-Unis.

Risques liés aux technologies de l'information

La Coop fédérée dépend de différents systèmes informatiques qui sont essentiels au déroulement de ses activités. Elle est exposée principalement aux risques d'interruption des systèmes, de confidentialité et d'intégration des données. La Société et chacune de ses divisions déploient des ressources pour améliorer les systèmes, les outils et les méthodes pour ainsi accroître l'efficacité et l'efficience. Ces améliorations doivent en priorité répondre aux besoins d'affaires actuels et futurs.

Risques environnementaux

La Coop fédérée met en place des moyens pour atténuer son empreinte environnementale et réduire le risque généré par ses activités, produits et services. Sa politique environnementale montre d'ailleurs les engagements qu'elle a pris envers les exigences réglementaires gouvernementales ainsi que les bonnes pratiques en vigueur dans les secteurs où elle est active.

Dotée d'une politique environnementale, La Coop fédérée incite aussi ses partenaires et coopératives membres à partager le même modèle de gestion environnementale par les formations et services environnementaux qui leur sont offerts.

2017 : année de transformation vers la prochaine croissance

Henry Ford, un des plus grands industriels du 20^e siècle et père de l'automobile Ford, disait que « Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès et travailler ensemble est la réussite! » Voilà ce que m'inspire cet exercice financier de La Coop fédérée qui se termine. Il coïncide également avec la fin de parcours de notre dernière planification quinquennale. Il faut saluer d'emblée la contribution de tous encore une fois à ce succès collectif.

Notre cadre stratégique nous a permis d'établir des orientations claires et les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser.

Le plan de match a été respecté et il commence à donner des fruits.

Ce cadre a permis de préciser où nous voulons, collectivement, accompagner le réseau durant les prochaines années. Nul ne peut dire que la transformation de La Coop fédérée a été un concept obscur. Elle a été physique, logistique, culturelle, humaine, financière, tant au Québec, au Canada qu'à l'international. Ce processus et les tensions inhérentes, donc normales, qu'il implique, nous a permis de mieux nous connaître, d'en savoir plus sur notre identité, de valider :

- **nos origines (d'où nous venons), notre ADN coopératif agricole**
- **notre force motrice (ce qui nous distingue)**
- **notre mission, nos forces, nos faiblesses, nos concurrents (ce qui constitue notre capacité concurrentielle)**
- **et notre ambition (où l'on va).**

La Coop fédérée est une organisation courageuse qui sait passer à travers les changements nécessaires.

La Coop fédérée a réussi sa transformation en une société mère et trois divisions (agricole, viandes, BMR).

La transformation du réseau La Coop au Québec a démarré avec notre programme Vision 2020 qui doit amener de la richesse sur les fermes du Québec; permettre aux coopératives de participer à la consolidation du marché en investissant dans des outils de transformation de la production des membres pour allonger la chaîne de valeur; développer leurs expertises en quincaillerie; et répondre aux besoins changeants des producteurs agricoles.

Le plan de croissance de La Coop fédérée se met en place.

À la Division agricole, le plan de croissance s'exécute avec une présence accrue dans l'Ouest, le virage numérique est en cours et devient un incontournable.

À la Division viandes, 80 % de son plan stratégique est réalisé : on allonge la chaîne de valeur de la production à la transformation.

À la Division BMR, le redressement a réussi. Le groupe a amélioré sa logistique tout en améliorant son service à la clientèle. Le virage numérique est amorcé. Le redressement des magasins de détail a démarré dans les coopératives avec le programme Vision 2020.

Sur le plan des Énergies, l'intégration (Sonic-Filgo) se termine et les synergies sont au rendez-vous sans altérer le service à la clientèle. La vision de consolidation s'exécute avec une première acquisition majeure avec Bell gaz.

Cette année encore notre organisation a été solidaire. Nous avons injecté près de 3 millions de dollars à travers nos activités de soutien au milieu : dons et bourses, commandites, au plan national et régional.

En 2017, nous avons remporté des prix et distinctions majeurs tant aux divisions agricole, viandes et BMR qu'à la société mère. Nous pouvons être fiers de nos accomplissements.

Au plan du développement durable et de la préservation de l'environnement, La Coop fédérée reste fidèle à son engagement d'agriculture raisonnée. Elle milite fortement pour de très hauts standards de pratiques raisonnées de bien-être animal, de protection de l'eau et de l'air.

Au cours du dernier exercice, ce sont près de 171,7 millions de dollars d'investissements que nous avons injectés dans l'économie québécoise et canadienne. Il faut en être très fier. C'est son rôle de leader, au profit des familles, de la ruralité, des régions et des entrepreneurs agricoles.

La Coop fédérée en 2018 déposera le prochain plan stratégique. C'est donc un autre cycle quinquennal qui nous mènera au 100^e anniversaire de La Coop fédérée en 2022.

La Coop fédérée, en tant qu'instrument incontournable du monde agricole québécois et canadien, jouera un rôle important dans l'évolution de notre société. Elle participe à la sécurité alimentaire et sanitaire, à la protection des terres et aux intérêts agricoles. Elle participera au développement de l'entrepreneuriat régional et de l'innovation. Pour cela, il faudra qu'elle reste forte et compétitive. Car les enjeux géopolitiques – gestion de l'offre, ALENA, AECCG, fin de certains moratoires, entrée en vigueur de certains règlements intérieurs sectoriels et autres ententes dont les dénouements sont à nos portes – seront des points de vigilance continue pour les cinq prochaines années et au-delà.

Nos membres producteurs, comme tous les membres de la chaîne agricole et agroalimentaire, les filières québécoises ont de grands défis. L'agriculture n'échappe pas à la révolution technologique (mégadonnées), à la consolidation des fermes ou aux effets de la présence de géants mondiaux dans des domaines comme ceux des engrais et des semences. La question qui se pose est « sommes-nous assez gros pour nous battre contre les grands conglomérats industriels? » Les enjeux de notre industrie sont aussi des enjeux socio-économiques d'envergure.

La Coop fédérée, en tant qu'instrument incontournable du monde agricole québécois et canadien, jouera un rôle important dans l'évolution de notre société.

En dépit de la belle croissance rapide de La Coop fédérée, elle continue à chérir ses racines en tant que coopérative agricole.

Le long historique d'exploitation de La Coop fédérée et du réseau La Coop, bientôt 100 ans, est désormais révélé au grand public. La campagne télé « On récolte ce qu'on aime » a établi clairement la présence de La Coop fédérée et de ses membres. Cette campagne est le prélude d'un positionnement et de la modernisation de l'image de marque de La Coop fédérée.

Pour terminer, je pense que les mots d'ordre de tous, quant à nos enjeux et défis, doivent être « regroupement » et « solidarité ». Devant ce jeu qui se déroule sur l'échiquier mondial, nous devons former un front commun qui va au-delà des intérêts particuliers pour assurer notre prospérité collective. Nous devons continuer ensemble de nous transformer ensemble.

Je tiens à remercier le président, Ghislain Gervais, pour ses conseils avisés, sa disponibilité et son indéfectible appui. Je remercie tous les membres du conseil d'administration pour leur engagement auprès des divers comités. Le comité de direction et moi-même saluons leur disponibilité tout au long du dernier exercice.

Je voudrais également remercier les directeurs généraux et présidents des coopératives pour leur collaboration.

Toutes mes félicitations et ma reconnaissance à :

Sébastien Léveillé, vice-président exécutif de la Division agricole et toutes ses équipes et employés du Québec et du Canada pour la mise en place de la Division agricole et du déploiement du plan numérique (La Coop numérique);

Réjean Nadeau, président-directeur général d'Olymel et son équipe de direction, ainsi que tous les employés pour le travail énorme de consolidation et de modernisation de la Division viandes;

Pascal Houle, chef de la direction de Groupe BMR, son équipe de direction, ses employés et les marchands pour la mise en œuvre d'une logistique de calibre mondial et le plan de redressement.


Un merci spécial aux employés de la société mère qui opèrent au quotidien la transformation de notre organisation et tous ceux qui nous quittent pour leur retraite professionnelle.

Mille mercis à nos partenaires financiers, nos coentreprises qui contribuent au succès de La Coop fédérée et du réseau.

Je termine en remerciant, pour leur contribution et leurs supports à mes décisions, les autres membres de mon comité de direction, Paul Noiseux aux finances; Jean-François Harel au secrétariat général, au développement durable et aux affaires coopératives; Josée Letourneau, aux affaires juridiques; Ben Marc Diendéré aux communications, aux affaires publiques et à l'image de marque; Isabelle Leclerc aux ressources humaines et Bernard Marquis, aux projets stratégiques.

Le chef de la direction,

Gaétan Desroches, agr., MBA



**La Coop fédérée :
trois divisions fortes
qui offrent un
service de qualité
à ses membres.**



DIVISION AGRICOLE



Sébastien Léveillé, agr., MBA
Vice-président exécutif agricole

-) David Arseneau
Directeur général, productions animales
-) Casper Kaastra
Directeur général, productions végétales
-) Gino Becerra
Directeur général, grains
-) Simon Baillargeon
Vice-président, développement des affaires
-) Alexandre St-Jacques Burke
Vice-président, finances exploitation
-) Marie-Hélène Daigle
Vice-présidente, ressources humaines
-) Saad Chafki
Vice-président, technologies et projets agricoles
-) Stéphanie Boulé
Avocate

Pour l'exercice 2016-2017, les ventes nettes de la Division agricole s'élèvent à 1,934 milliard de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 1,919 milliard de dollars à l'exercice précédent.

Cette légère augmentation de 15 millions de dollars provient principalement d'une hausse du chiffre d'affaires du Secteur des productions animales à la suite d'une année de croissance. Les secteurs grains et productions végétales ont connu un léger recul en ce qui touche leur chiffre d'affaires en raison de la baisse de prix du maïs et du soya comparativement à l'an dernier.

La marge brute sur intrants a augmenté de presque 7 millions de dollars, passant de 177,8 millions de dollars à 184,6 millions de dollars. Une solide performance dans les secteurs des productions végétales et animales a contribué à cette progression.

L'excédent net est en diminution par rapport à l'an dernier en raison d'une réévaluation de placement à la baisse de 3,4 millions de dollars, comparativement à un gain de 1,7 millions de dollars l'an dernier. Cependant sur la base des opérations continues, l'excédent d'exploitation de la Division agricole a progressé de 2,79 millions de dollars, alors que les succès dans le Secteur des productions végétales en Ontario ainsi que de l'alimentation animale au Québec ont permis d'atteindre une rentabilité et un chiffre d'affaires historiquement élevés.

L'exercice 2016-2017 a été marqué par une augmentation des pressions politiques, une fois de plus, sur les systèmes de gestion de l'offre et les accords de libre-échange, entraînant un sentiment d'incertitude. Malgré le climat plutôt instable, les productions canadiennes de volaille et de porc ont évolué positivement.

Le secteur laitier a connu une progression notable cette année. Cette augmentation s'explique principalement par les contextes du marché des produits laitiers et des politiques laitières plus favorables que l'an dernier et des gains de parts de marché. En effet, les producteurs du Québec ont eu la possibilité de produire plus de lait grâce à des allocations supérieures de journées additionnelles et de quota négociable. L'arrivée de la classe de lait P7 et le choix des transformateurs de n'utiliser que du lait canadien ont certainement contribué à réduire l'importation de lait diafiltré, tout en favorisant notre croissance organique. La Filière porcine a également continué de démontrer sa pertinence avec de très

bonnes performances en volumes d'aliments fournis aux producteurs membres.

Selon les données de l'Association professionnelle en nutrition des cultures (APNC), les volumes de fertilisants commercialisés sur le marché du Québec ont diminué de 2,6 % en 2017 en raison d'un printemps tardif et des surfaces inondées, donnant lieu à une baisse de la surface cultivée. La part de marché de La Coop fédérée avec le réseau La Coop s'est néanmoins accrue dans un contexte de prix de vente des intrants plus faible. La performance des semences a également été stimulante, alors que l'activité dans l'ouest du pays a continué de croître de manière encourageante particulièrement dans les hybrides de soya à basses unités thermiques.

Il faut aussi mentionner la performance des ventes de nos gammes exclusives de produits biologiques ou alternatifs, notamment pour les élevages sans antibiotiques, qui ont augmenté de 48 % cette année. En protection des cultures, nous offrons 56 produits différents certifiés ou pouvant être utilisés dans les cultures biologiques ainsi qu'en solution alternative dans les cultures conventionnelles.

Nous concluons le survol du Secteur des productions végétales en mentionnant les performances et l'apport important du réseau Agromart aux résultats de la division. Malgré des baisses de prix, son apport en excédent est demeuré très significatif pour la Division agricole.

Pour le Secteur des grains, l'exercice a été marqué par des excédents mondiaux de toutes les grandes cultures, ce qui a influé sur la demande et les prix dans le monde entier. Ce fut particulièrement le cas pour le soya, le maïs et le blé pour lesquels le Brésil et les États-Unis ont maintenu des niveaux de « base » historiquement bas tout au long de l'exercice, rendant les exportations du Canada extrêmement difficiles, où les valeurs n'ont pas diminué à la même vitesse que dans le reste du monde. Toutes les grandes sociétés de négociants de céréales ont vu leurs profits baisser sensiblement par rapport aux années précédentes en raison de marges serrées et, dans de nombreux cas, de marges négatives. Nonobstant, le Secteur des grains a négocié plus de

2 millions de tonnes de grains à l'échelle pancanadienne, et a maintenu sa rentabilité historique.

Je tiens à souligner le travail colossal réalisé par nos différents secteurs d'activité et centres d'expertises au courant de l'année. Grâce à leur engagement, la Division agricole possède aujourd'hui une solide équipe de presque 850 employés. Elle a concrétisé les premières phases de son virage numérique avec le lancement de l'Espace connecté pour les producteurs et fait reconnaître son expertise et son caractère innovant à maintes reprises, autant dans l'industrie agricole qu'au près du public.

Je suis aussi reconnaissant envers tous nos collaborateurs dans nos réseaux de distribution au Québec et au Canada. Ensemble, nous donnons vie quotidiennement à la vision de La Coop fédérée, et nous livrons aux entrepreneurs agricoles, nos producteurs clients et membres, les services et l'expertise qu'ils attendent pour faire prospérer leur entreprise.

Je remercie également les membres du conseil d'administration ainsi que le chef de la direction de La Coop fédérée de leur appui indéfectible. Je salue le travail appréciable du comité de direction de la Division agricole et tous ses dirigeants. J'adresse enfin un merci spécial à tous nos partenaires dans les coopératives et les coentreprises sans qui notre différenciation n'aurait certainement pas la même efficacité.

Le vice-président exécutif agricole,

Sébastien Léveillé

NOS RÉSEAUX DE DISTRIBUTION





DIVISION VIANDES



On nourrit le monde

La Coop
fédérée



Réjean Nadeau
Président-directeur général

- | | |
|--|---|
|) Paul Beauchamp
Premier vice-président |) Alexandre Tarini
Vice-président, Logistique (À partir du 1 ^{er} avril 2018) |
|) Yan Brodeur
Vice-président, Approvisionnement volaille |) Marco Dufresne
Vice-président, Ingénierie et gestion de projet |
|) Don Brookbank
Vice-président, Approvisionnement porc, Ouest du Canada |) Richard Davies
Vice-président principal, Ventes et marketing |
|) Steve Morin
Vice-président, Approvisionnement porc, Est du Canada |) Alain Héroux
Vice-président, Ventes, viandes transformées |
|) Maico Rodrigue
Vice-président, Opérations porc frais |) Daniel Rivest
Vice-président, Ventes, viandes fraîches |
|) Normand Vallière
Vice-président, Opérations porc transformé |) Sylvain Beurivage
Vice-président, Service alimentaire |
|) Martin Rondeau
Vice-président, Opérations volaille |) Lise Gagnon
Vice-présidente, Marketing et R & D |
|) Denis Trahan
Vice-président et directeur général, ATrahan Transformation Inc. |) Carole Potvin
Vice-présidente, Finances |
|) Robert Brunet
Vice-président, Production porcine, Est du Canada |) Louis Banville
Vice-président, Ressources humaines |
|) Casey Smit
Vice-président, Production porcine, Ouest du Canada |) Sylvain Fournaise
Vice-président, Sécurité alimentaire et services techniques |
|) Réal Gauthier
Vice-président, Logistique |) Claude Bourgault
Vice-président, Produits non comestibles et énergie |



On nourrit le monde

L'exercice 2016-2017 a permis à Olymel d'enregistrer ses meilleurs résultats depuis sa création. Les ventes ont atteint 3,433 milliards de dollars comparativement à 3,239 milliards l'an dernier, soit une hausse de 194 millions de dollars. La hausse des volumes et des marges viandes dans le secteur du porc frais, ainsi que le partenariat avec le Groupe Robitaille dans Oly-Robi Transformation Inc., expliquent en grande partie cette augmentation des ventes.

Un marché chinois vigoureux devenu, en 2017, le premier débouché d'exportation d'Olymel, des volumes de ventes de produits à valeur ajoutée en forte hausse, notamment au Japon, et un marché américain soutenu sont parmi les facteurs responsables de l'augmentation appréciable des marges viandes.

Au cours de l'exercice, Olymel a profité d'une conjoncture économique plutôt favorable. Une certaine incertitude pèse toutefois toujours sur le renouvellement de l'Accord de libre-échange liant le Canada aux États-Unis et au Mexique. Ces inquiétudes sont une raison de garder le cap sur notre développement et notre croissance, afin que non seulement les résultats positifs soient au rendez-vous, mais que l'entreprise soit aussi en mesure de faire face à certains déséquilibres du marché et capable de relever avec succès les défis qui se posent à l'industrie de la transformation agroalimentaire.

Production porcine

Dans le secteur de la production porcine Est, Olymel poursuit son développement tant en génétique qu'en élevages. Plus particulièrement, trois des cinq maternités collectives prévues dans le projet des Fermes Boréales sont maintenant en activité au Témisca-mingue, alors que la construction d'une quatrième débutera ce printemps à Saint-Eugène-de-Guigues.

Comme au cours de l'exercice précédent, le secteur de la production porcine Ouest présente pour 2017 un résultat négatif, toutefois en nette amélioration en comparaison de celui de l'exercice précédent. Les variations d'inventaires, la hausse de la marge animale et l'augmentation du prix de vente du porc sont les principaux facteurs de réduction de la perte de ce secteur.

Nous avons par ailleurs complété, en 2017, l'acquisition des fermes de production porcine auprès de Verus Animal Management Services, en Alberta, et leur intégration au sein d'Olysky. Grâce à cette acquisition, Olymel dispose désormais, dans l'Ouest canadien, d'un cheptel de plus de 60 000 truies et d'une production annuelle de plus de 1,5 million de porcs, permettant de combler près de 60 % des approvisionnements de l'usine de Red Deer.

Porc frais

Pour une deuxième année consécutive, le secteur du porc frais Est affiche un résultat exceptionnel, supérieur à celui de l'an dernier. Ce résultat positif est surtout attribuable à la hausse de la marge viande, ainsi qu'à l'augmentation des abattages et du poids des porcs. Un investissement de plus de 7 millions de dollars a permis à l'établissement de Vallée-Jonction de pratiquement doubler ses volumes de porc frais réfrigéré (*chilled pork*) et de réaménager une partie de ses installations pour effectuer du désossage de fesses.

Grâce à un investissement de 34 millions de dollars, les capacités d'abattage de l'usine de Saint-Esprit, dans la région de Lanaudière, sont passées de 30 000 à 40 000 porcs par semaine. Cet établissement pourra dorénavant effectuer des opérations de désossage de fesses, ainsi que produire du porc frais réfrigéré (*chilled pork*). Notons qu'Olymel a entrepris des travaux de 13 millions de dollars en vue d'implanter un système d'anesthésie au CO₂ pour l'insensibilisation des porcs dans ses usines de Saint-Esprit et de Vallée-Jonction. En évitant le stress chez les animaux, ce nouveau système représente une amélioration, non seulement en matière de bien-être animal, mais a également des impacts positifs sur l'environnement de travail et la qualité de la viande.

Par ailleurs, les travaux d'agrandissement et de réaménagement de l'usine d'abattage et de découpe de porcs d'ATRAHAN, division d'Olymel à Yamachiche, ont débuté au printemps 2017 et se poursuivront jusqu'en 2019. Rappelons que ce projet phare du secteur du porc frais Est et du partenariat d'affaires, conclu le 31 décembre 2016 avec le Groupe Robitaille dans Lucyporc, devrait nécessiter un investissement total de 108 millions de dollars. Une fois complété, ce projet regroupera sous un même toit les activités d'Oly-Robi Transformation Inc., et d'ATRAHAN, division d'Olymel. Cette usine comptera alors un effectif de plus de 1 000 personnes dont 350 occuperont de nouveaux emplois. L'établissement de Yamachiche concentrera l'essentiel de ses activités sur la fabrication de produits à valeur ajoutée comme le porc frais réfrigéré (*chilled pork*) sur deux quarts de travail.

À l'instar du secteur du porc frais Est, celui du porc frais Ouest a également connu une performance exceptionnelle au cours de l'exercice 2017 avec un résultat positif, supérieur à celui de l'an dernier. L'augmentation de la marge viande est en grande partie responsable de ce résultat. Notons que la marge viande dans l'Ouest est nettement supérieure à celle enregistrée dans l'Est du pays, en raison d'un coût d'approvisionnement moindre et d'un plus grand volume de produits à valeur ajoutée. Un investissement de 4,1 millions de dollars, dans l'ajout d'équipements spécialisés à notre usine de Red Deer, aura permis de répondre à la demande croissante du Japon pour les produits de porc frais réfrigérés (*chilled pork*). Notons qu'avec 32,9 % de l'ensemble des exportations canadiennes de viande de porc, Olymel occupe toujours le premier rang des exportateurs au pays.

Porc transformé

Les résultats du secteur du porc transformé sont positifs mais inférieurs aux attentes, et nettement en baisse comparativement à ceux de l'exercice précédent, et ce, malgré un volume des ventes en hausse. L'augmentation du prix du vivant et la hausse conséquente du coût des matières premières ont entraîné une baisse de la marge viande, facteur principal dans le recul des résultats par rapport à l'exercice précédent.

Avec l'acquisition de l'usine La Fernandière, en 2016, l'ensemble de la production des saucisses fraîches a été centralisé à cet établissement de Trois-Rivières. Ce secteur enregistre des résultats positifs pour l'exercice 2017. Tant pour Olymel que pour La Fernandière, le coût élevé des matières premières a été compensé par une hausse des volumes et un portefeuille de clients favorable. Olymel a réalisé un investissement de plus de 8 millions de dollars afin de doubler la superficie de l'usine de La Fernandière et accroître ses capacités de production et d'entreposage.

Pour 2017, le secteur du bacon affiche un résultat en hausse sur celui du dernier exercice déjà très positif. Dans ce secteur, un portefeuille de clients favorable a notamment entraîné une augmentation de la marge viande, et ce, en dépit de la hausse du coût des matières premières toutefois moins importante que celle des prix de vente.

Volaille fraîche et transformée

Le secteur de la transformation primaire de volaille présente un résultat positif, légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent. Une augmentation des prix de vente dans un marché canadien en équilibre, couplée

à une baisse des coûts d'approvisionnement sont les principales raisons de la hausse de la marge viande. La salle de refroidissement à sec, installée au coût de 10 millions de dollars à l'usine d'abattage et de découpe de Saint-Damase en 2016, devrait fonctionner à plein rendement en 2018. Par ailleurs, et tout comme l'an dernier, les participations de l'entreprise dans Sunnymel et Volaille Giannone Inc. ont apporté, au cours de l'exercice 2017, des contributions positives aux résultats d'Olymel.

La convention de mise en marché du poulet de 2012 est toujours en vigueur et la Régie des marchés agricoles devra statuer sur diverses problématiques, notamment, la demande des éleveurs de volailles de revenir au marché libre, une éventualité qui réduirait les capacités d'investissement des transformateurs et leur compétitivité sur le marché canadien. Olymel et les abattoirs avicoles du Québec continueront plutôt de défendre un système de garanties d'approvisionnement harmonisé à celui de l'Ontario.

Avec un volume de ventes en hausse pour 2017, le secteur de la volaille transformée présente des résultats positifs, légèrement inférieurs à ceux de l'exercice précédent. Au cours de l'exercice 2017, le secteur a connu une augmentation des volumes de ventes pour les marques nationales et, dans une moindre mesure, pour les marques privées. Le secteur a aussi été confronté à une hausse des dépenses liée à l'augmentation des capacités de l'usine de Brampton. Olymel a en effet investi un montant de 34 millions de dollars dans l'acquisition d'une deuxième usine spécialisée dans le désossage à Brampton, en Ontario, et dans le réaménagement de l'usine actuelle pour l'ajout d'une 4^e ligne de production de produits de volaille panés, un segment de marché en forte demande. L'entreprise a également entrepris des travaux de 8 millions de dollars à son usine de Saint-Jean-sur-Richelieu dans le but de produire des cubes de poulet, ce qui devrait réduire les coûts d'approvisionnement tout en créant 40 nouveaux emplois. Pour 2018, Olymel devrait donc être en mesure de saisir les occasions d'affaires tant dans le secteur du détail que dans celui du service alimentaire.

Pour l'exercice 2017, le secteur du dindon affiche encore des résultats négatifs. Cette situation est attribuable à des inventaires canadiens élevés provoquant un déséquilibre entre l'offre et la demande et exerçant une pression à la baisse sur les prix de vente.

Confiants dans notre capacité à relever les défis

Les excellents résultats de l'exercice 2017 viennent donc s'ajouter à la tendance positive des deux dernières années et nous procurent, entre autres, les ressources pour soutenir notre croissance et investir dans notre développement. Depuis 2015, c'est plus de 330 millions de dollars qu'Olymel a ainsi consenti dans son expansion, sa modernisation et ses partenariats. Des résultats positifs nous permettent de nous donner les moyens de mieux suivre l'évolution des tendances afin de nous adapter et d'innover.

C'est ainsi qu'Olymel peut continuer de croître tout en relevant les défis de notre secteur d'activité. Parmi ces derniers, le recrutement de la main-d'œuvre vient cette année en tête de liste, avec une forte activité économique et un faible taux de chômage. Dans ce contexte, et comme d'autres entreprises manufacturières, Olymel fait actuellement face à une pénurie de main-d'œuvre. Notre service des ressources humaines fait des efforts considérables et développe des programmes audacieux pour recruter et retenir une main-d'œuvre sans laquelle notre croissance pourrait être compromise. Partenariats avec des recruteurs, programmes d'accueil et d'intégration, programme de référencement et de récompenses auprès de nos 11 500 employés pour recommander des candidats à l'emploi, collaborations avec les syndicats et les organismes régionaux figurent dans notre arsenal de recrutement. Olymel peut relever ce défi en faisant connaître l'entreprise comme un milieu de travail stable et sécuritaire où l'on peut envisager une carrière stimulante, tout en développant ses compétences.

Enfin, nos résultats de 2017 ne pourraient être à la hauteur de notre ambition à demeurer le leader de notre domaine, sans l'engagement de tous nos employés que je remercie pour leur travail et pour leur générosité. C'est ainsi que pour la première édition de l'*Opération Ensemble on nourrit le monde*, plus de 150 000 dollars ont été recueillis en 2017 au profit d'organisations d'aide aux plus démunis. Toujours dans le cadre de son engagement philanthropique, Olymel a lancé en 2017 le programme *Achat qui redonne*, une initiative originale par le biais de laquelle l'entreprise s'est engagée à verser 1,250 million de dollars à l'ensemble des Moissons du Québec sous forme de contributions monétaires, de denrées alimentaires et d'heures de bénévolat d'ici la fin du mois d'octobre 2018.

L'exercice 2017 nous permet donc d'entrevoir l'avenir avec confiance. Je tiens à remercier l'ensemble de mes collègues de la Régie interne, ainsi que leurs équipes respectives pour leur apport à notre réussite et leur dévouement envers l'entreprise.

Enfin, je tiens à exprimer ma reconnaissance au président de La Coop fédérée, Ghislain Gervais, ainsi qu'aux membres du conseil d'administration pour leur accompagnement, leurs conseils et leur inestimable appui.

Le président-directeur général d'Olymel s.e.c.,

Réjean Nadeau

NOS MARQUES



Vision 2020 : coopérer pour l'avenir

Vision 2020 est une alliance renouvelée entre La Coop fédérée et son réseau de coopératives affiliées. L'objectif est de toujours mieux soutenir les producteurs agricoles et de moderniser nos entreprises pour répondre aux nouvelles tendances du marché.





DIVISION BMR

GROUPE **BMR**

LA FORCE DE LA RÉNOVATION

La Coop
fédérée



Pascal Houle, CPA, CMA
Chef de la direction

-) Martin Juneau
Vice-président, finances et exploitation
-) Bruno Baldessari
Vice-président, achats et ventes matériaux
-) Martin Ménard
Vice-président, quincaillerie et importations
-) Sylvie Tardif
Vice-présidente, opérations et logistique
-) Martin Lecomte
Vice-président détail
-) Marc Gauthier
Vice-président, ressources humaines
-) Pierre Nolet
Vice-président, développement des affaires
-) Jonathan Gendreau
Vice-président, marketing et stratégie numérique
-) Richard Gatien
Directeur principal, technologies de l'information

**Groupe BMR dresse un bilan très positif de l'exercice
2016-2017 qui s'est conclu avec des ventes nettes de 905 millions
de dollars comparativement à 875,7 millions de dollars l'an dernier.**

Entamée en force avec le lancement des festivités de notre 50^e anniversaire, l'année 2017 a été marquée par des résultats en constante amélioration, des reconnaissances prestigieuses, une percée encourageante en Ontario et des avancées majeures dans les grands projets stratégiques de l'organisation.

Les activités de distribution ont connu une excellente année, notamment en raison des feux de forêts qui ont sévi dans l'Ouest canadien. Ces feux, qui ont eu de fâcheuses conséquences pour les sinistrés et les moulins de la région, ont entraîné une pénurie de contreplaqué qui a touché de nombreux quincailliers québécois. Grâce à de bons partenariats, Groupe BMR s'est, quant à lui, assuré d'être suffisamment approvisionné pour fournir les consommateurs et entrepreneurs d'ici. Les ventes ont considérablement augmenté au bénéfice de Groupe BMR et de ses marchands, qui ont en outre profité de plus grandes marges. Les efforts soutenus dans l'efficacité opérationnelle et les promotions entourant les activités du 50^e anniversaire de BMR ont également contribué positivement aux résultats de l'exercice.

Le redressement des activités de détail s'est poursuivi. Les investissements réalisés pour moderniser nos magasins corporatifs et accroître notre capacité à servir notre clientèle se sont avérés profitables avec une hausse considérable des ventes, et sont de bon augure pour l'avenir.

L'année 2017 signe également la première année complète de Groupe BMR à titre de membre du regroupement d'achats ILDC/Spancan. Nous avons bénéficié d'économies appréciables, qui nous ont permis d'effectuer des remises accrues à nos marchands et ainsi de les aider dans la rentabilité de leurs opérations et dans leur compétitivité.

Souhaitant renforcer sa présence hors Québec, Groupe BMR a misé sur son développement en Ontario avec la création d'une division spécialisée en distribution de produits de quincaillerie et agricoles, ainsi que de matériaux de construction. Les ventes de cette division ont atteint les objectifs et les nombreux éléments positifs retenus de cette première année permettent à Groupe BMR d'être plus ambitieux dans ses objectifs pour le prochain exercice.

Groupe BMR, Entreprise de l'année 2017

Le travail exceptionnel accompli par les équipes de Groupe BMR, afin de desservir deux fois plus de marchands après l'acquisition de l'entreprise par La Coop fédérée, lui a permis de remporter de grands honneurs lors du concours d'affaires Les Mercuriades 2017.

La stratégie unique déployée par les équipes de logistique et de transport pour répondre à l'arrivée de 180 marchands Unimat, implantée en un temps record de quatre mois, a su assurer la satisfaction des marchands et a convaincu le jury du concours d'attribuer à Groupe BMR non seulement le Mercure de l'Accroissement de la productivité, mais également le très convoité Mercure de l'Entreprise de l'année. Se distinguer par l'amélioration de notre qualité de service aux marchands a été hautement significatif pour l'ensemble de Groupe BMR. Nos marchands étant le fondement de notre organisation, ces reconnaissances nous ont rendus extrêmement fiers et ont témoigné de notre capacité à mettre en place des stratégies novatrices pour conserver notre position de chef de file québécois de l'industrie de la quincaillerie et poursuivre notre développement.

Bien que les efforts d'accroissement de la productivité ont été concluants en 2016, ceux-ci se sont poursuivis en 2017. Par conséquent, la productivité et le niveau de service aux marchands se sont encore améliorés de 15 %, notamment grâce au réaménagement des entrepôts, et à un suivi rigoureux auprès des employés.

L'ère du numérique

Préparant son entrée dans le commerce électronique, Groupe BMR a procédé au cours de l'exercice 2017 à une refonte complète du site Web de ses enseignes BMR et Unimat en intégrant un catalogue de 20 000 produits et leur prix, ce qui en fait à ce titre l'un des sites les plus complets de l'industrie. Il a également subi une cure de rajeunissement visuelle et est désormais nettement

plus riche en contenu informatif, nous permettant ainsi de mieux accompagner les consommateurs dans leurs projets de rénovation.

Parallèlement, BMR est devenu beaucoup plus actif en marketing numérique, avec des campagnes performantes qui ont mené à un plus grand trafic sur le nouveau site Web. Ce virage numérique est une nécessité pour rendre nos marques plus modernes, plus dynamiques et ainsi attirer les nouvelles générations de consommateurs. Évoluer en fonction du comportement de ces derniers est assurément l'un des plus grands défis qui attend Groupe BMR, au cours des prochaines années. L'implantation d'un nouveau système d'information lors du prochain exercice saura faciliter notre travail en ce sens.

En route vers l'avenir avec 50 ans d'histoire

En cette année singulière marquant le demi-siècle d'histoire de l'entreprise, le réseau BMR s'est remémoré avec fierté le chemin parcouru depuis la fondation, en 1967, de ce qui allait devenir la plus importante organisation québécoise en quincaillerie et rénovation. Notre regard est maintenant résolument tourné vers l'avenir et, à cet effet, le Plan stratégique 2017-2022, conçu cette année, vise à nous établir comme partenaire d'exception pour les marchands canadiens en assurant une

offre innovante et en développant une expérience client omnicanal intégrée. Après trois années sous le signe de la consolidation, Groupe BMR fait maintenant place à l'innovation et à la croissance.

Je termine en soulignant la contribution remarquable de l'ensemble des employés de Groupe BMR ainsi que des membres du comité de direction. Je les remercie chaleureusement d'avoir fait preuve d'audace et de dévouement tout au long de cette année mémorable. Je tiens également à remercier tous nos marchands affiliés pour leur confiance et leur solidarité.

Le chef de la direction,

Pascal Houle

NOS ENSEIGNES





BILAN COOPÉRATIF

QUESTION DE PRINCIPES!

La Coop fédérée souscrit à la *Déclaration sur l'identité coopérative* de l'Alliance coopérative internationale (ACI) et fait siennes les lignes directrices découlant des sept principes coopératifs reconnus mondialement.

Principe 1) Adhésion volontaire et ouverte à tous

C'est sur une base volontaire que les coopératives adhèrent à La Coop fédérée et font équipe avec elle pour former le grand réseau La Coop.

À la fin de l'exercice, le sociétariat de La Coop fédérée était composé de 42 coopératives agricoles traditionnelles et 27 coopératives de consommation, à titre de membres ordinaires, et de 42 coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), à titre de membres auxiliaires. Les coopératives agricoles traditionnelles sont de moins en moins nombreuses en raison de fusions réalisées pour la mise en place de la Vision 2020. Cependant, le capital humain représenté par La Coop s'enrichit constamment, incarné en 2017 par les quelque 120 000 agriculteurs et consommateurs membres des coopératives du réseau.

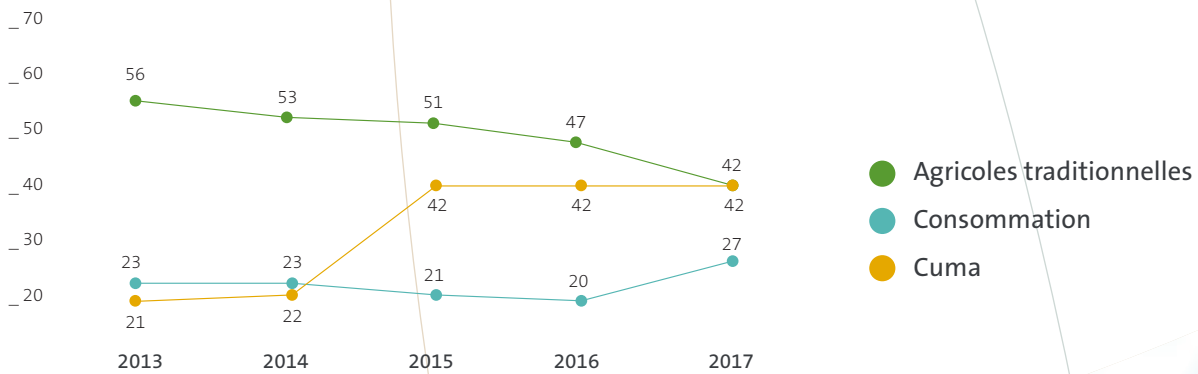
120 000
membres,
producteurs agricoles
et consommateurs

19 800
membres ordinaires,
producteurs agricoles

36 800
membres ordinaires,
consommateurs

64 000
membres auxiliaires ou associés,
consommateurs et entrepreneurs
en construction

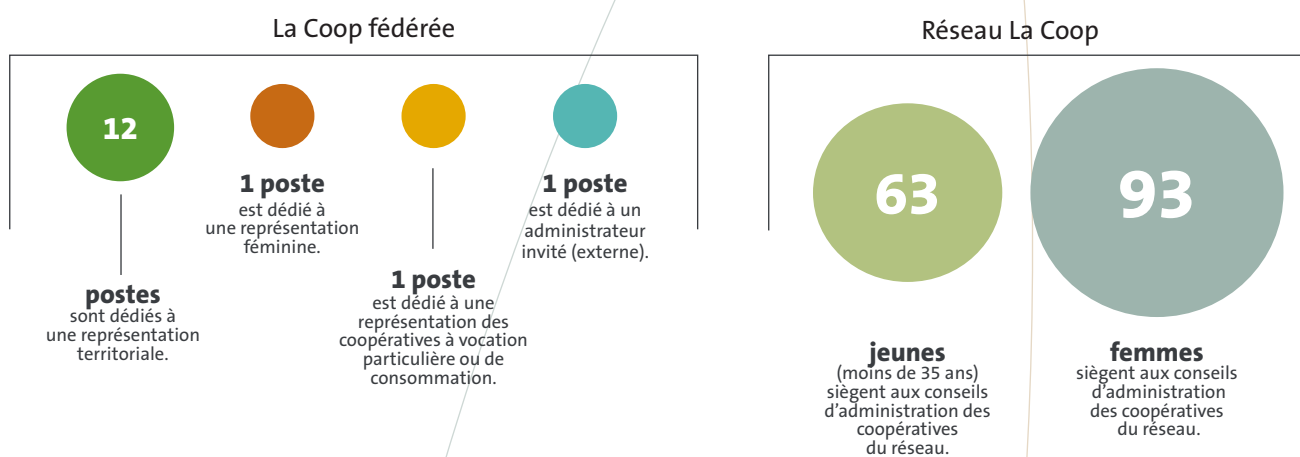
Évolution du nombre de coopératives membres



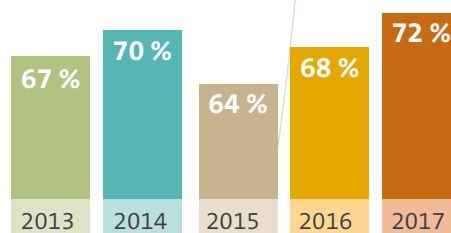
Principe 2) Pouvoir démocratique exercé par les membres

C'est par délégation que les agriculteurs membres du réseau La Coop prennent part aux délibérations de l'assemblée générale annuelle de La Coop fédérée. Le nombre de délégués attribué à chaque coopérative provient d'un calcul basé sur le nombre de membres qu'elle regroupe et le chiffre d'affaires réalisées en cours d'année avec La Coop fédérée.

En 2017, **220 délégués** se sont prévalus de leur droit de délégués, sur un total possible de **305, soit 72 %**.



Participation des délégués à l'assemblée générale annuelle de La Coop fédérée



Principe 3) Participation économique des membres

Les coopératives contribuent de manière équitable au capital de La Coop fédérée. Ensemble, elles détiennent 298,9 millions de dollars en actions de La Coop fédérée et 688,4 millions de dollars sous forme de réserve.

De son côté, en cours d'année, La Coop fédérée a remis aux coopératives des ristournes pour un montant de 88 millions de dollars, un dividende à la Filière porcine coopérative pour un montant de 15,8 millions de dollars et un rachat d'actions de ses membres pour une contrepartie au comptant de 34 millions de dollars.

203 M\$

remis aux coopératives sous forme de ristournes au cours des 5 dernières années.

26,6 M\$

remis aux membres de la Filière porcine sous forme de dividendes au cours des 2 dernières années.

État de la réserve

688,4 M\$

533,5 M\$

384,4 M\$

356,7 M\$

330,3 M\$

2013 2014 2015 2016 2017

Ristournes remises aux coopératives membres

88,0 M\$

55,0 M\$

35,0 M\$

25,0 M\$

— M\$

2013 2014 2015 2016 2017

Dividendes à la Filière porcine coopérative

15,8 M\$

10,8 M\$

2016 2017

*La Coop fédérée,
sous les feux
de la rampe*

ON
RÉCOLTE
CE QU'ON
AIME

Principe 4) Autonomie et indépendance

La Coop fédérée est une organisation autonome, sous le contrôle des coopérateurs membres. Elle s'assure de conserver son indépendance à l'endroit des bailleurs de fonds par le maintien de ratios financiers prudents.

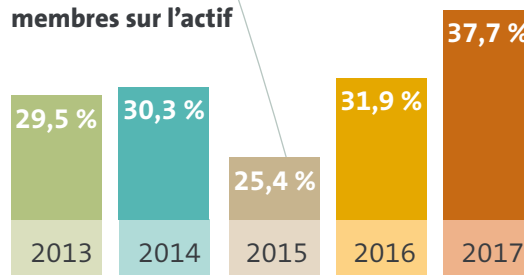
Elle applique des principes de saine gouvernance, notamment par la séparation des postes de présidence et de direction générale, par l'indépendance des administrateurs à l'égard de la direction et par la recherche de résultats durables. La Coop fédérée reconnaît également l'autonomie et l'indépendance de ses coopératives membres.

1,281 G\$ constituent l'avoir de La Coop fédérée.

27,3 M\$ ont été investis en RIC par les employés de La Coop fédérée.

168,3 M\$ constituent l'excédent attribuable aux membres à être versé en 2018 à la réserve de La Coop fédérée.

Ratio de l'avoir des membres sur l'actif



Principe 5) Éducation, formation et information

Le développement personnel et collectif est un élément-clé de l'Alliance de travail qui unit dans des engagements réciproques les employés, les administrateurs et l'organisation. La Coop fédérée détient maintenant la certification « Entreprise pionnière du programme Parité de la gouvernance au féminin », qui récompense les efforts fournis au cours des dernières années afin de soutenir les femmes dans le développement de leur leadership et de leur carrière.

La Coop fédérée contribue au développement des talents en investissant annuellement près de 9,3 millions de dollars. Plus précisément, La Coop fédérée a investi en activités éducatives 1,92 % de la masse salariale de la société mère et de la Division agricole, 2,34 % de la masse salariale d'Olymel et 1,06 % de la masse salariale de BMR.

De plus, La Coop fédérée offre de nombreuses formations à la relève agricole, afin de préparer les futurs dirigeants du réseau.

La Coop fédérée se préoccupe également d'informer le grand public sur la nature et la pertinence de son organisation. Depuis 3 ans, elle commandite l'émission « Arrive en campagne », une télé-réalité qui plonge l'auditoire dans l'univers méconnu des agriculteurs. Également, en cours d'année, elle a lancé la campagne télévisuelle « On récolte ce qu'on aime », qui met de l'avant l'expertise associée au réseau La Coop. Les messages développés pour cette campagne ont été diffusés pendant quatre mois aux heures de grande écoute sur cinq chaînes québécoises.

342 administrateurs du réseau La Coop
changent dans le Programme
de formation des élus.

80 administrateurs du réseau ont atteint le niveau
Commandeur 3^e degré, attestant le cumul
de plus de 100 crédits de formation.

61 jeunes ont joint, en cours d'année, les rangs des 590 bénéficiaires
du Fonds coopératif d'aide à la relève agricole et ont ainsi eu
accès à plusieurs formations gratuites.



Principe 6) Coopération entre les coopératives

La Coop fédérée est, pour ses coopératives membres, un carrefour d'intercoopération. Elle est également associée à plusieurs autres organisations coopératives qui œuvrent, ensemble, à renforcer le mouvement coopératif :

-) Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)
-) Coopératives et Mutuelles Canada (CMC)
-) Fondation québécoise pour l'éducation à la coopération et à la mutualité
-) Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI)
-) Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS).
-) Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC-Canada)
-) Groupe Co-operators limitée
-) Mouvement Desjardins
-) Cooperative Research Farms
-) Interprovincial Co-operative
-) IFFCO
-) InVivo
-) Independent Lumber Dealers Co-operative

Depuis 2003, La Coop fédérée et son réseau coopèrent avec SOCODEVI pour soutenir le développement d'autres coopératives en régions défavorisées.

16
pays
appuyés

144
missions
d'assistance
technique

Près de **1800**
jours-personnes
offerts

La Coop fédérée est membre de Cooperative Research Farms (CRF) depuis 1968. CRF mène des projets de recherche visant à perfectionner les aliments du bétail utilisés par ses membres.

27,5
millions de tonnes métriques
d'aliments (dans le réseau CRF)

220
personnes en R et D et
assistance technique

3 200
projets de
recherche réalisés
à ce jour



(SOCODEVI)
société de coopération pour le
développement international



CRF
Cooperative Research Farms

Principe 7) Engagement dans le milieu

La Coop fédérée poursuit son engagement à l'égard du Défi-Vélo La Coop. En valorisant la santé, l'entraide et la coopération, cette activité sociale a attiré en 2017 plus de 140 cyclistes qui ont amassé une somme de 204 600 \$. Les 12 et 13 août, les cyclistes ont sillonné la région de Rimouski puis ont remis les fonds recueillis à des organisations locales.

Par ailleurs, elle soutient l'organisme Au cœur des familles agricoles, un réseau d'entraide qui s'adresse principalement aux familles agricoles et qui vise à promouvoir une meilleure santé globale en milieu agricole.

La Coop fédérée contribue à la qualité de vie dans les communautés en soutenant des organisations et événements qui lui paraissent méritoires. En 2017, les appuis en dons et commandites se sont élevés à 2,8 M\$, dont 950 000 \$ en dons sans aucune contrepartie.

● Santé et saines habitudes de vie ● Jeunesse et éducation ● Soulagement de la pauvreté ● Valorisation de l'agroalimentaire ● Coopération et tissu social ● Culture ● Autres



340 000 \$
ont été donnés,
en produits Olymel,
à trois organismes
Moisson
(Rive-Sud,
Mascoutaine,
Montréal)

106 000 \$
ont été accordés par
la Division agricole en
commandites visant à
soutenir **des activités
coopératives au sein
du réseau La Coop.**

400 000 \$
ont été accordés par
la société mère en
commandites
visant à valoriser
l'agroalimentaire.

233 000 \$
ont été versés par
la société mère
aux participants
du **Fonds
coopératif d'aide
à la relève.**

50 000 \$
ont été remis par
BMR à la **Société
canadienne
du cancer**



60 000 \$
ont été remis par
Olymel à la **Tablée
des chefs**



50 000 \$
ont été remis par
BMR à **Rêves
d'enfants**





ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS



AU 28 OCTOBRE 2017

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés de La Coop fédérée ainsi que les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel pour l'exercice clos le 28 octobre 2017 sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard inclut la sélection de méthodes comptables appropriées ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

La direction maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs conçus pour offrir une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société. L'ensemble des systèmes est régulièrement évalué par le service de l'audit interne dont les constatations et les recommandations sont périodiquement présentées à la direction et au comité d'audit.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel, principalement par l'entremise de son comité d'audit composé d'administrateurs externes. Le comité d'audit tient régulièrement des réunions avec les auditeurs internes et externes et des représentants de la direction afin de discuter des contrôles internes exercés et d'examiner les états financiers consolidés ainsi que d'autres questions de présentation de l'information financière. Le comité d'audit fait rapport et soumet ses recommandations au conseil d'administration. Les présents états financiers consolidés ont été audités par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeurs nommés par les sociétaires, et leur rapport indique l'étendue de leur audit ainsi que leur opinion sur ces états financiers consolidés.

Chef de la direction,

Gaétan DESROCHES, agr., MBA

Montréal, le 17 janvier 2018

Chef des finances,

Paul NOISEUX, CPA, CGA

Rapport des auditeurs indépendants

Aux sociétaires de La Coop fédérée

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **La Coop fédérée**, qui comprennent le bilan consolidé au 28 octobre 2017, l'état des résultats consolidé, l'état de la réserve consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **La Coop fédérée** au 28 octobre 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Ernst & Young S.M.R./S.E.V.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 17 janvier 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120803



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Bilan consolidé

Aux 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016

[en milliers de dollars]

	2017	2016
ACTIF		
Actif à court terme		
Débiteurs [notes 7 et 26]	527 182 \$	490 578 \$
Stocks [note 8]	628 286	605 880
Frais payés d'avance	22 929	26 531
Instruments financiers dérivés [note 25]	17 594	10 124
Actif d'impôts futurs [note 6]	18 993	5 007
Placements échéant à moins d'un an [notes 11 et 26]	8 771	25 275
	1 223 755	1 163 395
Actif à long terme		
Intérêts dans des partenariats [note 9]	204 415	144 524
Participations dans des entités sous influence notable [note 10]	20 879	17 859
Placements [notes 11 et 26]	78 336	66 665
Immobilisations corporelles [note 12]	811 085	723 022
Immobilisations corporelles destinées à la vente [note 12]	17 504	27 529
Actif au titre des prestations définies [note 20]	50 958	38 383
Écarts d'acquisition [note 13]	130 120	130 120
Actifs incorporels [note 14]	129 938	139 092
	1 443 235	1 287 194
	2 666 990 \$	2 450 589 \$

PASSIF ET AVOIR

Passif à court terme		
Découverts bancaires	20 692 \$	5 917 \$
Emprunts bancaires [note 15]	8 559	4 183
Créditeurs et charges à payer [notes 16 et 26]	642 374	608 803
Revenus reportés [note 26]	73 108	50 164
Impôts sur l'excédent à payer	13 620	43 996
Instruments financiers dérivés [note 25]	13 403	6 950
Ristournes à payer [note 5]	13 200	8 899
Actions privilégiées rachetables à moins d'un an [note 21]	4 661	3 737
Obligations découlant des contrats de location-acquisition exigibles à moins d'un an [note 17]	6 299	1 771
Dettes à long terme exigibles à moins d'un an [note 18]	13 565	13 695
	809 481	748 115
Passif à long terme		
Obligations découlant des contrats de location-acquisition [note 17]	2 196	6 672
Dettes à long terme [note 18]	352 016	549 869
Crédit reporté [note 19]	12 621	13 521
Passif au titre des prestations définies [note 20]	61 186	59 325
Passif d'impôts futurs [note 6]	46 873	46 806
	474 892	676 193
Total du Passif	1 284 373	1 424 308

AVOIR

Capital social [note 21]	574 187	406 527
Surplus d'apport [note 9]	18 000	18 000
Réserve	688 402	533 545
Avoir de la Société	1 280 589	958 072
Participations ne donnant pas le contrôle [notes 3, 9, 23 et 27]	102 028	68 209
Total de l'Avoir	1 382 617	1 026 281
	2 666 990 \$	2 450 589 \$

Engagements et éventualités [note 23]

Événements postérieurs à la date du bilan [note 28]

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,



Ghislain GERVAIS, administrateur



Luc FORGET, administrateur

État des résultats consolidé

Exercices clos les 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016

<i>[en milliers de dollars]</i>	2017	2016
Produits <i>[note 26]</i>	6 271 772 \$	6 335 219 \$
Charges <i>[note 4]</i>		
Coût des ventes, frais de vente et d'administration <i>[note 26]</i>	5 935 345	6 052 771
Frais financiers	17 764	26 625
	5 953 109	6 079 396
Excédent d'exploitation	318 663	255 823
Autres résultats		
Quote-part des résultats des partenariats	34 442	24 502
Quote-part des résultats des entités sous influence notable	749	(4 661)
Résultats des autres placements <i>[note 26]</i>	2 131	3 418
Pertes nettes à la cession et à la réévaluation d'actifs <i>[notes 9, 12, 13 et 27]</i>	(4 757)	(3 644)
	32 565	19 615
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	351 228	275 438
Ristournes <i>[note 5]</i>	88 000	55 000
Impôts sur l'excédent <i>[note 6]</i>	65 273	60 730
Excédent net	197 955 \$	159 708 \$
Attribuable :		
Aux membres de la Société	168 349 \$	151 569 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle	29 606	8 139
	197 955 \$	159 708 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État de la réserve consolidé

Exercices clos les 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016

<i>[en milliers de dollars]</i>	2017	2016
Réserve au début de l'exercice	533 545 \$	384 406 \$
Primes à l'émission de participations ne donnant pas le contrôle <i>[notes 9 et 27]</i>	16 603	14 746
Prime au rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle <i>[note 3]</i>	(9 810)	(9 129)
Dividendes sur actions ordinaires	(10 784)	—
Dividendes sur actions privilégiées d'investissement	(9 501)	(8 047)
Excédent net attribuable aux membres de la Société	168 349	151 569
Réserve à la fin de l'exercice	688 402 \$	533 545 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État des flux de trésorerie consolidé

Exercices clos les 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016

[en milliers de dollars]

	2017	2016
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent net	197 955 \$	159 708 \$
Éléments hors caisse :		
Amortissements [note 4]	82 733	84 927
Pertes nettes à la cession et à la réévaluation d'actifs	4 757	3 644
Impôts futurs	(13 919)	3 432
Gains sur les instruments financiers dérivés	(1 017)	(3 230)
Variation au titre des prestations définies	(10 714)	(9 778)
Quote-part des résultats des partenariats	(34 442)	(24 502)
Quote-part des résultats des entités sous influence notable	(749)	4 661
Autres revenus de placements	(105)	(1 280)
Ristournes en actions ordinaires	74 800	46 750
	299 299	264 332
Variation nette des éléments hors caisse du fond de roulement [note 22]	(31 012)	80 320
Augmentation du crédit reporté	—	99
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	268 287	344 751
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'entreprises	—	(73 860)
Acquisitions des parts d'une participation ne donnant pas le contrôle d'une filiale	(28 544)	(27 366)
Acquisitions de placements	(3 785)	(1 077)
Acquisitions d'intérêts dans des partenariats	(383)	(398)
Acquisitions de participations dans des entités sous influence notable	(4 422)	(1 386)
Produit de la cession de placements	8 688	2 981
Produit de la cession d'intérêts dans des partenariats	438	—
Produit de la cession de participations dans des entités sous influence notable	432	—
Dividendes reçus des partenariats	14 272	16 077
Dividendes reçus des entités sous influence notable	833	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(171 651)	(102 646)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	26 739	7 234
Acquisitions d'actifs incorporels	(2 480)	(1 467)
Produit de la cession d'actifs incorporels	100	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(159 763)	(181 908)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des emprunts bancaires	4 376	(13 351)
Remboursement des obligations découlant des contrats de location-acquisition	(1 833)	(1 778)
Produit de l'émission de la dette à long terme	14 622	2 656
Remboursement de la dette à long terme	(213 894)	(120 286)
Produit de l'émission d'actions privilégiées	104 656	6 357
Rachat d'actions privilégiées	(3 952)	(4 493)
Dividendes sur actions privilégiées d'investissement	(9 501)	(8 047)
Produit de l'émission d'actions ordinaires	40	95
Rachat d'actions ordinaires	(11 974)	(15 162)
Dividendes sur actions ordinaires	(5 389)	—
Produit de l'émission de parts d'une filiale à des tiers	2 094	2 876
Dividendes versés aux actionnaires sans contrôle	(2 544)	(146)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(123 299)	(151 279)
Diminution (augmentation) des découverts bancaires	(14 775)	11 564
Découverts bancaires au début de l'exercice	(5 917)	(17 481)
Découverts bancaires à la fin de l'exercice	(20 692) \$	(5 917) \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016

[Tous les montants des tableaux sont exprimés en milliers de dollars.]

1) DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

La Coop fédérée (la « Société ») a été constituée par une loi spéciale du Québec. La Société compte trois divisions à travers lesquelles elle exerce ses activités : la Division viandes, la Division agricole et la Division BMR. La Division viandes concentre ses activités dans l'élevage porcin, la transformation et la commercialisation des viandes porcines et avicoles. La Division agricole fournit quant à elle les biens et les services nécessaires à l'exploitation d'entreprises agricoles. La Division BMR regroupe les activités de distribution et de commercialisation de produits de quincaillerie, de matériaux et de machines agricoles ainsi que les services connexes à ces gammes de produits.

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés sont préparés conformément à la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité, « Normes comptables pour les entreprises à capital fermé »* qui énonce les principes comptables généralement reconnus [« PCGR »] pour les entités n'ayant pas d'obligation d'information du public au Canada et comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Principes de consolidation

La Société consolide toutes ses filiales pour lesquelles elle a le pouvoir de définir de manière durable et sans le concours de tiers les politiques stratégiques en matière d'exploitation, d'investissement et de financement. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de La Coop fédérée et les filiales significatives suivantes :

Filiales consolidées

Nom	Description	Participation
Agrico Canada Limited	Distribution et commercialisation d'intrants agricoles	100 %
Agrico Canada s.e.c.	Distribution et commercialisation d'intrants agricoles	100 %
Agronomy Company of Canada Ltd.	Distribution et commercialisation d'intrants agricoles	100 %
Immeuble 9001 l'Acadie, société en commandite	Exploitation de l'immeuble abritant le siège social	100 %
Gestion BMR inc.	Distribution et commercialisation de produits de quincaillerie et de matériaux	100 %
Olymel s.e.c.	Transformation et commercialisation de viandes porcines et avicoles	89,8 %
Énergies RC, s.e.c.	Détention d'un intérêt dans un partenariat de distribution et commercialisation de produits pétroliers	88,9 %

Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués au moindre du coût établi selon la méthode de l'épuisement successif et de la valeur nette de réalisation, à l'exception des stocks de grains pour revente qui sont évalués à la juste valeur.

Les stocks de produits en cours et de produits finis sont évalués au moindre du coût établi selon les méthodes de l'épuisement successif ou du coût moyen, selon les divisions, et de la valeur nette de réalisation.

Les stocks de porcs vivants sont évalués au moindre du coût de production et de la valeur nette de réalisation.

Intérêts dans des partenariats

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour ses intérêts dans des entreprises sous contrôle conjoint. La Société n'a aucun partenariat ayant une quote-part supérieure à 10 % de l'excédent avant la quote-part des résultats des partenariats et des impôts sur l'excédent.

Participations dans des entités sous influence notable

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour toutes les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable sur leurs politiques stratégiques relatives aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement. La Société n'a aucune entité sous influence notable ayant une quote-part supérieure à 10 % de l'excédent avant la quote-part des résultats des entités sous influence notable et des impôts sur l'excédent.

Placements

Le poste placements inclut des actions et autres titres de coopératives qui sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours du marché dans un marché actif. Les prêts hypothécaires et billets à recevoir sont initialement enregistrés à la juste valeur et ils sont comptabilisés par la suite au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Immobilisations corporelles

Propriétés, bâtiments et équipements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les biens loués en vertu des contrats de location-acquisition sont capitalisés lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué ont été transférés à la Société. Le coût des actifs comptabilisés en vertu des contrats de location-acquisition représente le moindre de la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et de la juste valeur du bien loué.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative ou sur la durée du bail :

Pavage	6 2/3 % à 10 %
Bâtiments	3 1/3 % à 10 %
Machinerie et équipement	5 % à 33 1/3 %
Matériel roulant	6 2/3 % à 33 1/3 %
Améliorations locatives	Durée du bail
Biens loués en vertu des contrats de location-acquisition	Durée du bail

Animaux de reproduction

Les animaux de reproduction, constitués de truies, sont comptabilisés au coût et amortis, si la valeur de disposition est inférieure au coût, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative évaluée à six mises bas.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Actifs incorporels

Les actifs incorporels amortissables sont comptabilisés au coût et amortis en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative.

Marques de commerce

Les marques de commerce sont amorties sur des périodes de dix à 20 ans.

Listes de clients

Les listes de clients sont amorties sur des périodes de cinq à 15 ans.

Droits

Les droits sont composés de droits de production et de droits d'exclusivité d'approvisionnement. Les droits de production ne sont pas amortis car leur durée de vie est indéfinie et les droits d'exclusivité d'approvisionnement sont amortis sur des périodes de cinq à 20 ans.

Logiciels

Le coût des logiciels et les projets de développement informatique sont capitalisés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes de trois à cinq ans. L'amortissement des projets de développement informatique débute lorsque les projets sont terminés.

Dépréciation d'actifs

Actifs financiers

Provisions pour créances douteuses

Les débiteurs, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable qu'il y ait des pertes subies sur ces débiteurs en tenant compte de toutes les circonstances connues à la date de révision. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Provisions pour pertes sur créances

Les placements dans les coopératives, comptabilisés au coût, les intérêts dans des partenariats et les participations dans des entités sous influence notable, comptabilisés à la valeur de consolidation, font l'objet d'une dépréciation dans l'éventualité de difficultés financières reflétées lors de l'analyse des rapports financiers de ces entités. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Les prêts hypothécaires et les billets à recevoir, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital et des intérêts. L'indication d'une perte de valeur est établie lors de la revue de certains ratios financiers des entités. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Actifs à long terme amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle. Si la Société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Une perte de valeur qui est constatée est présentée à l'état des résultats consolidé et la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa juste valeur. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

Actifs incorporels à durée de vie indéfinie

Les droits de production doivent faire l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. La dépréciation est calculée en comparant la valeur comptable des actifs incorporels avec leur juste valeur, laquelle est généralement établie d'après les flux de trésorerie actualisés. Lorsque la valeur comptable des actifs incorporels excède leur juste valeur, une perte de valeur d'un montant équivalent à cet excédent est comptabilisée. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif incorporel en question s'accroît ultérieurement.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis. Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'amortissement, mais sont plutôt soumis à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une dépréciation. Au cours du test de dépréciation, la valeur comptable de l'unité d'exploitation, comprenant l'écart d'acquisition, est comparée à sa juste valeur. Lorsque la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur de l'écart d'acquisition est comptabilisée jusqu'à concurrence du montant comptabilisé de l'écart d'acquisition lié à l'unité d'exploitation. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats consolidés de l'exercice au cours duquel la baisse de valeur s'est produite. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne peuvent faire l'objet de reprises.

Revenus reportés

Les revenus reportés correspondent aux sommes facturées pour des marchandises dont la propriété n'a pas encore été transférée à l'acheteur.

Constataion des produits

Les produits sont constatés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des marchandises vendues ont été transférés à l'acheteur, que l'estimation du produit de la vente est raisonnablement sûre et que la perception des produits est raisonnablement assurée. Ce moment coïncide généralement avec la réception des marchandises par l'acheteur.

Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés à titre de charges dans l'état des résultats consolidé dans l'exercice où ils ont été engagés.

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens, selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires du bilan consolidé sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes résultant de la conversion des devises sont compris dans les résultats consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Avantages sociaux futurs

La Société offre des régimes à prestations définies et à cotisations définies qui procurent à la plupart de ses salariés le paiement des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite. Les régimes de retraite à prestations définies sont fondés soit sur le salaire de carrière, sur le salaire final moyen ou sur un principe de rente uniforme. Certaines prestations de retraite sont indexées en fonction des conditions économiques.

Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société à ses retraités comprennent des prestations pour des soins de santé et de l'assurance-vie.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels à l'aide des plus récentes évaluations de capitalisation. Les calculs sont déterminés à partir d'hypothèses à long terme relativement à la croissance de la rémunération, l'âge de départ à la retraite, la cessation d'emploi des salariés et la croissance des coûts prévus de santé.

Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans l'état des résultats consolidé. Les réévaluations comprennent la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé à l'aide du taux d'actualisation utilisé pour le calcul du coût financier des régimes, les gains et pertes actuariels ainsi que les gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions.

Les actifs des régimes sont évalués à leur juste valeur. Les obligations au titre des régimes sont actualisées selon les taux de rendement à long terme des actifs du régime, établis selon des méthodes actuarielles.

La Société offre aussi à certains de ses employés à la retraite des avantages complémentaires. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant la même méthode comptable que celle utilisée pour les régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies et le coût des avantages complémentaires sont comptabilisés dans l'état des résultats consolidé, à titre de coût des ventes, frais de vente et d'administration.

Ristournes

Le montant et le mode de paiement des ristournes sont déterminés par le conseil d'administration après la fin de l'exercice. Le calcul des ristournes est établi en fonction des volumes d'achat des sociétaires. Les ristournes sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Dans le cas des ristournes en actions, les actions sont considérées comme étant émises à la fin de l'exercice qui précède la résolution du conseil d'administration.

Instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur et les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, se composent des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des découverts bancaires, des emprunts bancaires, des créditeurs et charges à payer, des revenus reportés et des ristournes à payer.

Les actions et autres titres de coopératives présentés dans les placements sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours du marché dans un marché actif. Les intérêts dans des partenariats et les participations dans des entités sous influence notable sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Les prêts hypothécaires et billets à recevoir sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actions privilégiées et la dette à long terme sont évaluées initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût soit en raison de l'utilisation d'un taux flottant pour certains emprunts ou parce que la direction estime que la juste valeur des emprunts comportant un taux fixe ne diffère pas beaucoup de leur valeur comptable, compte tenu de l'échéance prochaine de certains et des taux qui pourraient actuellement être obtenus par la Société pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

Les produits et les charges d'intérêt des actifs et des passifs financiers sont comptabilisés au poste « Frais financiers » à l'état des résultats consolidé. Les gains et les pertes afférents aux actifs et aux passifs financiers sont comptabilisés au poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ». Lorsqu'ils sont afférents à la disposition, les gains et les pertes sont comptabilisés au poste « Pertes nettes à la cession et à la réévaluation d'actifs ».

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change et les risques liés aux prix d'achat et de vente de certaines marchandises, ainsi que les risques de change liés à des dettes. Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme et des options sur le prix des marchandises et de devises. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Lorsque la Société documente ses relations de couverture de flux de trésorerie ainsi que ses objectifs et sa stratégie de gestion de risque et démontre qu'elles sont suffisamment efficaces au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture, la comptabilité de couverture est utilisée.

Les instruments financiers dérivés que la Société a choisi de désigner comme éléments de couverture de trésorerie ne sont pas comptabilisés avant leur échéance. Les gains et les pertes auxquels l'élément de couverture donne lieu sont comptabilisés lorsque l'élément couvert influe sur les résultats consolidés. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. La tranche des gains et des pertes sur l'élément de couverture est comptabilisée à titre de rajustement des revenus ou des dépenses de l'élément couvert connexe. Les gains et les pertes réalisés sur ces contrats figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Contrats de change et swaps de devises

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger principalement en devises américaine, japonaise et australienne. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises. Les gains et les pertes découlant des contrats de change et swaps de devises utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie d'opérations futures sont comptabilisés dans l'état des résultats consolidé au moment de la réalisation de ces opérations.

Swaps de devises - dettes

La Société utilise une partie de sa facilité de crédit sous forme d'avances LIBOR. Afin de gérer le risque de variation de taux de change de ces dettes, elle utilise des swaps de devises. Les gains et les pertes de change découlant de ces swaps de devises utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie sont compris dans l'état des résultats consolidé.

Une relation de couverture est rompue si la couverture cesse d'être efficace, et le gain ou la perte non réalisé sur l'instrument financier dérivé connexe est imputé à l'état des résultats consolidé.

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des éléments de couverture sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats consolidé.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Instruments financiers dérivés [suite]

Contrats à terme sur le prix des marchandises

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains, des ventes de porcs et des achats d'engrais afin de couvrir certains risques futurs identifiables liés au prix de ces marchandises. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les contrats à terme sur le prix des marchandises. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Options sur le prix des marchandises

La Société a également recours à des options pour gérer le risque du prix des marchandises. Les options confèrent à la Société le droit mais non l'obligation d'exercer à un prix déterminé avant la date d'échéance des options. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les options sur le prix des marchandises. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Les charges courantes causées par des événements passés et qui ne contribuent pas à générer des revenus futurs sont inscrites aux résultats consolidés de l'exercice courant. Des passifs sont inscrits lorsque les charges sont probables et peuvent être raisonnablement estimées.

Impôts sur l'excédent

La Société utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser ses impôts sur l'excédent. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés à l'aide des taux d'imposition pratiquement en vigueur qui seront appliqués au cours de l'exercice où les écarts devraient se résorber. Une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des actifs d'impôts futurs lorsqu'il est plus probable qu'improbable que ces actifs ne seront pas réalisés.

Exercice

La Société termine son exercice le dernier samedi d'octobre. Les exercices clos le 28 octobre 2017 et le 29 octobre 2016 comprennent 52 semaines.

Obligations environnementales

Les charges environnementales relatives aux opérations courantes sont comptabilisées comme charges ou capitalisées selon leur nature.

3) ACQUISITIONS DES PARTS D'UNE PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE D'UNE FILIALE

Le 7 mars 2013, un des groupes d'actionnaires sans contrôle d'une filiale de la Société a exercé son option de vente de la totalité de ses parts à la Société, qui a l'obligation de les racheter. Le prix d'achat d'un montant de 129 178 000 \$ est versé en un maximum de onze tranches annuelles et au plus tard le 15 août 2023, selon une entente de rachat prédéterminée dont les modalités sont définies dans la convention de société de la filiale, ou plus rapidement, selon la volonté de la Société, plus une considération équivalente au taux de base d'une institution financière moins 1 % sur les tranches non acquises.

La première tranche a été acquise le 20 juin 2013 pour une considération totale de 20 018 000 \$. Au cours de l'exercice 2014, la Société n'a pas procédé à l'acquisition de parts en vertu de la convention de société. Une deuxième tranche a été acquise le 15 août 2015, pour une considération totale de 26 925 000 \$. Une troisième tranche a été acquise le 15 août 2016, pour une considération totale de 27 366 000 \$. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé en réduction de la réserve pour un montant de 9 129 000 \$ et la participation ne donnant pas le contrôle a été diminuée de 18 237 000 \$.

Le 27 septembre 2015, la convention de société de cette filiale a été refondue et mise à jour afin de refléter les changements dans l'actionnariat de la filiale de la Société. La convention stipule que la Société s'est engagée à procéder à l'achat par anticipation de parts à chacun des versements de distributions par la filiale, selon les modalités définies dans la convention. Ainsi, une quatrième tranche a été acquise le 31 mars 2017. De plus, le 22 septembre 2017, une entente de convention de vente a été établie entre le groupe d'actionnaires sans contrôle de la filiale et la Société, suite à laquelle les parties ont convenu de déterminer les modalités et le prix d'achat de la cinquième tranche. Ces deux tranches ont été acquises pour une considération totale de 28 544 000 \$. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé en réduction de la réserve pour un montant de 9 810 000 \$ et la participation ne donnant pas le contrôle a été diminuée de 18 734 000 \$.

La convention de société de cette filiale a été amendée et stipule que les parts résiduelles ont cessé d'être assujetties aux obligations d'achat de la Société et de vente par ce groupe d'actionnaires à partir du 31 octobre 2017.

4) CHARGES

Les charges comprennent les éléments suivants :

	2017	2016
Coût des ventes, frais de vente et d'administration		
Coût des stocks	5 438 801 \$	5 602 505 \$
Crédit d'impôt à la recherche et développement	(1 106)	(2 143)
Amortissement des immobilisations corporelles	67 749	64 579
Amortissement des actifs incorporels	14 596	19 942
Amortissement des coûts de transaction	1 288	1 317
Amortissement du crédit reporté	(900)	(911)
Frais financiers		
Intérêts sur les emprunts bancaires	499	411
Intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-acquisition	314	348
Intérêts sur la dette à long terme	15 749	25 065
Intérêts sur les actions privilégiées	860	791
Intérêts créditeurs	(946)	(1 307)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016

5) RISTOURNES

Conformément aux dispositions de la loi régissant la Société, les administrateurs, au cours de leur réunion du 17 janvier 2018, ont déclaré, à même l'excédent de l'exercice, des ristournes de 88 000 000 \$. Ils ont résolu que les ristournes seront versées dans les proportions suivantes :

	2017	2016
Comptant	13 200 \$	8 250 \$
Actions ordinaires de classe B-1 et D-1 (D-1 en 2016)	74 800	46 750
	88 000 \$	55 000 \$

Les présents états financiers consolidés tiennent compte de cette résolution.

6) IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT

Les principales composantes des impôts sur l'excédent se présentent comme suit :

	2017	2016
Exigibles	79 192 \$	57 298 \$
Futurs	(13 919)	3 432
Impôts sur l'excédent	65 273 \$	60 730 \$

Le rapprochement entre la charge d'impôts et le montant obtenu, en multipliant l'excédent après ristournes par les taux d'imposition prévus par la loi, se résume comme suit :

	2017	2016
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	351 228 \$	275 438 \$
Ristournes	88 000	55 000
Excédent aux fins du calcul de la charge d'impôts	263 228	220 438
Impôts aux taux combinés fédéral et provincial de 26,81 % [26,75 % en 2016]	70 571	58 967
Incidence des charges non déductibles fiscalement	1 363	2 727
Intérêts dans des partenariats imposables	—	(800)
Participations dans des entités sous influence notable imposables	64	1 407
Excédent attribuable aux actionnaires sans contrôle	(7 944)	—
Autres éléments	1 219	(1 571)
Impôts sur l'excédent	65 273 \$	60 730 \$

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs s'établissent comme suit :

	2017	2016
Période tampon	17 040 \$	— \$
Provisions et réserves non admissibles fiscalement	4 051	3 146
Pertes reportables	—	2 199
Autres éléments nets	(2 098)	(338)
Actif d'impôts futurs à court terme	18 993 \$	5 007 \$

Excédent de la valeur comptable sur la valeur fiscale :

Immobilisations corporelles	(46 099) \$	(51 674) \$
Placements	(9 245)	(6 066)
Actifs incorporels	(3 745)	(4 586)
Pertes reportables	10 292	9 985
Avantages sociaux futurs	2 233	5 724
Autres	(309)	(189)
Passif d'impôts futurs à long terme	(46 873) \$	(46 806) \$

7) DÉBITEURS

	2017	2016
Comptes clients	532 425 \$	496 785 \$
Provisions pour créances douteuses	(5 243)	(6 207)
	527 182 \$	490 578 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016

8) STOCKS

Les stocks se détaillent comme suit :

	2017		2016	
Stocks de la Division viandes	292 287	\$	274 866	\$
Stocks de la Division agricole	208 451		203 452	
Stocks de la Division BMR	127 548		127 562	
	628 286	\$	605 880	\$

La valeur comptable des stocks comptabilisés à la valeur nette de réalisation est de 136 300 000 \$ [119 150 000 \$ en 2016].

Le montant de dépréciation des stocks comptabilisé en charge pour l'exercice est de 27 554 000 \$ [17 840 000 \$ en 2016].

Il n'y a eu aucune reprise de dépréciation comptabilisée dans les stocks en 2017 et 2016.

Les stocks de la Division viandes sont donnés en nantissement de la dette à long terme [note 18].

9) INTÉRÊTS DANS DES PARTENARIATS

	2017		2016	
Actions dont le pourcentage de détention est de 50 % de la Division agricole	79 139	\$	72 646	\$
Actions dont le pourcentage de détention varie entre 50 % et 67,7 % de la Division viandes	84 028		36 270	
Actions dont le pourcentage de détention est de 50 % dans une entreprise du secteur pétrolier	41 248		35 608	
	204 415	\$	144 524	\$

Le 31 décembre 2016, la Société a conclu un partenariat d'affaires donnant droit à une participation de 50 % dans une entreprise d'abattage, de découpe et de transformation de porcs, ainsi que dans une activité d'élevage de porcs pour une considération totale de 40 000 000 \$. En contrepartie de cette participation, Olymel s.e.c. a émis des parts à son partenaire entraînant la comptabilisation d'une participation ne donnant pas le contrôle aux états financiers consolidés de la Société. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé en augmentation de la réserve pour un montant de 16 603 000 \$ à titre de prime à l'émission d'une participation ne donnant pas le contrôle.

Au cours de l'exercice 2016, la Société a signé une convention de regroupement de ses activités de distribution et de commercialisation de produits pétroliers avec une entreprise œuvrant dans le même secteur. La Société détient 50 % des actions de l'entreprise issue de la fusion, par le biais d'une filiale.

Les actifs et les passifs afférents aux activités pétrolières regroupées ont été décomptabilisés au 30 juin 2016, des billets à recevoir au montant de 67 856 000 \$ et un intérêt dans un partenariat au montant de 35 000 000 \$ ont été comptabilisés. Suite à cette transaction, un gain à la cession d'actifs de 27 000 000 \$ a été constaté au prorata des intérêts du partenaire dans cette transaction, ainsi qu'un surplus d'apport de 18 000 000 \$ et une participation ne donnant pas le contrôle de 7 930 000 \$.

10) PARTICIPATIONS DANS DES ENTITÉS SOUS INFLUENCE NOTABLE

	2017		2016	
Actions dont les pourcentages de détention varient entre 7,58 % et 40 % de la Division agricole	18 833	\$	17 390	\$
Actions dont le pourcentage de détention est de 20 % de la Division viandes	1 325		—	
Actions dont les pourcentages de détention sont de 24,5 % et 39 % de la Division BMR [varient entre 20 % et 39 % en 2016]	721		469	
	20 879	\$	17 859	\$

11) PLACEMENTS

	2017		2016	
Actions et autres titres de coopératives	12 541	\$	4 566	\$
Billet à recevoir, portant intérêts au moindre du taux préférentiel et de 4 %, remboursable selon les modalités du contrat [note 9]	45 000		45 000	
Billet à recevoir, portant intérêts au taux de 2,7 %, remboursable selon les modalités du contrat [note 9]	—		22 856	
Prêts hypothécaires et autres billets à recevoir	24 623		19 518	
Billet à recevoir, remboursable et portant intérêts au taux défini selon les modalités du contrat	4 943		—	
	87 107		91 940	
Placements échéant à moins d'un an	8 771		25 275	
	78 336	\$	66 665	\$

Le billet à recevoir d'une valeur de 22 856 000 \$ a fait l'objet d'un remboursement au cours de l'exercice 2017, tel que stipulé au contrat, en contrepartie d'une émission d'actions privilégiées d'une valeur de 10 000 000 \$, d'un billet à recevoir de 5 000 000 \$ et d'un montant au comptant de 7 856 000 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016

12) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017			2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	78 624 \$	— \$	78 624 \$	78 831 \$
Pavage	35 608	12 681	22 927	19 429
Bâtiments	640 126	216 148	423 978	368 084
Machinerie et équipement	834 351	589 483	244 868	221 080
Matériel roulant	25 261	18 177	7 084	8 492
Améliorations locatives	10 072	4 477	5 595	3 978
Animaux de reproduction	17 870	2 511	15 359	11 408
Biens loués en vertu des contrats de location-acquisition				
Bâtiments	11 713	2 011	9 702	8 267
Machinerie et équipement	5 896	3 260	2 636	3 207
Matériel roulant	901	589	312	246
	1 660 422 \$	849 337 \$	811 085 \$	723 022 \$
Immobilisations corporelles destinées à la vente	— \$	— \$	17 504 \$	27 529 \$

Au cours de l'exercice 2017, la Société a décidé de mettre en vente l'immeuble abritant le siège social. De plus, au cours de l'exercice 2016, la Société a décidé de mettre en vente des terrains, des immeubles ainsi qu'un entrepôt de distribution.

Ces immobilisations sont présentées au moindre de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des frais de vente, pour un montant total de 17 504 000 \$ au 28 octobre 2017 [27 529 000 \$ en 2016]. Une perte de 1 838 000 \$ a été constatée en 2016 suite à la réévaluation de ces immobilisations, à titre de pertes nettes à la cession et à la réévaluation d'actifs. Ces immobilisations ont cessé d'être amorties en date de leur désignation à titre d'immobilisations corporelles destinées à la vente.

13) ÉCARTS D'ACQUISITION

En 2017 et en 2016, la Société a effectué un test de dépréciation sur son unité d'exploitation regroupant les activités de distribution et de commercialisation de produits de quincaillerie et de matériaux et ce, suite aux fortes pressions subies par l'industrie du commerce au détail canadien et l'industrie de la construction résidentielle au cours des dernières années.

En 2017, la Société a conclu qu'aucune dépréciation n'est requise. En 2016, la valeur comptable de l'unité d'exploitation excédait sa juste valeur. Par conséquent, une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 24 100 000 \$ a été enregistrée et présentée à titre de perte nette à la cession et à la réévaluation d'actifs à l'état des résultats consolidé de l'exercice clos le 29 octobre 2016.

14) ACTIFS INCORPORELS

	2017			2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Marques de commerce	52 055 \$	6 926 \$	45 129 \$	46 373 \$
Listes de clients	67 039	16 126	50 913	55 955
Droits d'exclusivité d'approvisionnement	74 475	45 909	28 566	32 907
Droits de production	1 329	—	1 329	1 329
Logiciels et projets de développement informatique	20 456	16 455	4 001	2 528
	215 354 \$	85 416 \$	129 938 \$	139 092 \$

Les logiciels et projets de développement informatique sont développés à l'interne et les frais comptabilisés à titre d'actifs incorporels sont capitalisés lorsque les coûts engagés permettent d'exploiter l'actif selon les attentes de la direction.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016

15) EMPRUNTS BANCAIRES

Le montant d'emprunts bancaires provient de facilités de crédit à demande de filiales.

Pour l'une des filiales, la facilité de crédit à demande, renouvelable annuellement, par voies de découverts, d'avances, de lettres de crédit et de lettres de garantie, totalise 17 000 000 \$ en 2017 et en 2016, jusqu'à concurrence d'un montant global de 6 000 000 \$ en 2017 et en 2016 pour les lettres de crédit et les lettres de garantie. Le montant utilisé au 28 octobre 2017 par voie de découverts est de 6 559 000 \$ [983 000 \$ en 2016] et porte intérêts au taux préférentiel, soit 3,2 % en 2017 [2,7 % en 2016]. La Société est garante solidairement de la totalité des sommes dues en vertu de cette entente.

Pour d'autres filiales garantes solidairement, le crédit d'exploitation rotatif à demande est renouvelable annuellement, et ne peut en aucun temps excéder le plus élevé de 4 300 000 \$ et d'un montant basé sur les débiteurs et les stocks de ces filiales, soit 1 250 000 \$ au 28 octobre 2017. Le crédit d'exploitation rotatif porte intérêts au taux préférentiel majoré de 1,75 %, soit un taux de 4,95 % au 28 octobre 2017. Aucun montant n'a été utilisé en vertu de ce crédit d'exploitation au 28 octobre 2017.

Une autre filiale dispose d'un prêt à demande renouvelable annuellement, au montant autorisé de 6 500 000 \$ en 2017 et 2016, dont 2 000 000 \$ est utilisé en 2017 [3 200 000 \$ en 2016] et pour lequel une portion a été fixée à taux fixe, soit 2,88 % [2,25 % en 2016] et une autre portion a été fixée au taux préférentiel majoré de 0,25 %, soit 3,45 % en 2017 [2,95 % en 2016]. Le prêt à demande est garanti par les débiteurs et les stocks de cette filiale d'une valeur comptable de 6 676 000 \$ en 2017 [6 092 000 \$ en 2016].

16) CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2017	2016
Comptes fournisseurs et charges à payer	629 114 \$	597 064 \$
Sommes à remettre à l'État	11 833	10 636
Intérêts courus sur la dette à long terme	1 427	1 103
	642 374 \$	608 803 \$

17) OBLIGATIONS DÉCOULANT DES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	2017	2016
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, portant intérêts au taux fixe de 3,5 % et au taux préférentiel majoré de 1 %, soit 4,2 % en 2017 [3,7 % en 2016], remboursable par versements mensuels de 136 174 \$, capital et intérêts, échéant en juillet 2018	5 821 \$	7 212 \$
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, portant intérêts au taux fixe de 3,2 %, remboursable par versements mensuels de 11 900 \$, capital et intérêts, échéant en août 2032	1 685	—
Obligations découlant des contrats de location-acquisition, portant intérêts à des taux fixes variant de 1,95 % à 10,65 % en 2017 [3 % à 10,65 % en 2016], remboursables par versements mensuels variant de 45 \$ à 22 093 \$ en capital, échéant entre décembre 2017 et juin 2021	989	1 231
	8 495	8 443
Obligations découlant des contrats de location-acquisition exigibles à moins d'un an	6 299	1 771
	2 196 \$	6 672 \$

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2018	6 299 \$
2019	471
2020	423
2021	189
2022	143

Les paiements minimums des obligations découlant des contrats de location-acquisition comprennent des intérêts de 742 000 \$. Les obligations découlant des contrats de location-acquisition sont garanties par les actifs loués sous-jacents.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016

18) DETTE À LONG TERME

	2017	2016
Facilité de crédit ¹ utilisée par voie d'emprunts sur marge au taux préférentiel de 3,2 % en 2017 [2,7 % en 2016], par voie d'acceptations bancaires à des taux variant de 2,27 % à 2,34 % [2,38 % à 2,41 % en 2016] et sous forme d'avance LIBOR au taux de 2,08 % en 2017, renouvelable en juin 2020	196 728 \$	381 713 \$
Crédit à terme, à taux fixe de 5 % en 2017 et 2016, remboursable par versement annuel en capital de 20 000 000 \$, à compter du 11 juillet 2020 jusqu'en juillet 2022	60 000	60 000
Balance de prix d'achat à payer, portant intérêts au moindre de 4 % et du taux préférentiel, soit 3,2 % en 2017 [2,7 % en 2016], remboursable par versement annuel en capital de 20 000 000 \$, à compter du 1 ^{er} janvier 2016. Un paiement supplémentaire de 40 000 000 \$ a été effectué en 2016	40 000	40 000
Crédit à terme, à taux fixe de 6,5 %, remboursable en totalité en décembre 2019	25 000	25 000
Crédits à termes de filiales, garantis par des hypothèques immobilières sur l'universalité des biens de ces filiales, portant intérêts à taux fixes variant de 3,40 % à 4,67 %. Ces crédits à terme sont remboursables par versements mensuels en capital au montant total de 96 368 \$ à compter de janvier 2019, échéant en 2032	15 612	—
Emprunts hypothécaires d'une filiale, garantis par des hypothèques sur des loyers, des terrains, des bâtiments et de l'équipement, pour une valeur comptable de 8 502 000 \$ en 2017 [38 579 000 \$ en 2016], à des taux variant de 3,2 % à 3,7 % [2,88 % à 3,7 % en 2016], remboursables par versements mensuels en capital de 49 050 \$, échéant en 2028 Des emprunts d'une valeur de 16 718 000 \$ ont été remboursés de façon anticipée en 2017	5 685	23 638
Emprunt hypothécaire de la filiale immobilière, garanti par des hypothèques mobilières et immobilières, au taux préférentiel plus 0,25 %, soit 3,45 % en 2017 [2,95 % en 2016], remboursable par versements mensuels en capital de 81 518 \$, échéant le 31 octobre 2018	5 191	6 169
Emprunt hypothécaire d'une filiale, garanti par une hypothèque sur un bâtiment et un terrain de la filiale pour une valeur comptable de 15 186 000 \$ au 28 octobre 2017 [15 809 000 \$ en 2016], portant intérêts au taux fixe de 7,76 % en 2017 et 2016, remboursable par versements mensuels de 83 404 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2023	6 170	6 671
Emprunts hypothécaires et autres dettes, à des taux variant de 0 % à 4,45 % en 2017 [0 % à 4,2 % en 2016] échéant entre décembre 2017 et juillet 2022	12 896	22 373
	367 282	565 564
Coûts de transaction	(1 701)	(2 000)
	365 581	563 564
Dettes à long terme exigibles à moins d'un an	13 565	13 695
	352 016 \$	549 869 \$

1. La Société dispose d'une facilité de crédit globale de 750 000 000 \$ de crédit rotatif. La Société peut utiliser ce crédit selon les formes suivantes : emprunts sur marge en dollars canadiens ou américains, acceptations bancaires, avances LIBOR et lettres de garantie. Le taux d'intérêt est déterminé à partir d'une grille de taux qui varie en fonction d'un ratio financier calculé trimestriellement sur une base consolidée.

La facilité de crédit et le crédit à terme à taux fixe de 5 %, totalisant 256 737 000 \$ au 28 octobre 2017 [441 713 000 \$ en 2016] sont nantis par des hypothèques de premier rang sur la majorité des actifs corporels et incorporels actuels et futurs de la filiale Olymel s.e.c. et de ses filiales.

La dette à long terme de la Société est sujette au respect de certains ratios financiers calculés sur la base des états financiers consolidés de la Société. En date du 28 octobre 2017, la Société respecte ces ratios financiers.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit : 2018 – 13 565 000 \$; 2019 – 24 814 000 \$; 2020 – 265 046 000 \$; 2021 – 22 778 000 \$; 2022 – 22 476 000 \$.

19) CRÉDIT REPORTÉ

Le crédit reporté représente le produit d'assurance non-amorti suite à l'incendie d'une des usines de la Division viandes en 2012. Il est constaté à titre de produit au même rythme que l'amortissement des immobilisations.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016

20) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de chaque exercice. Les évaluations actuarielles les plus récentes des régimes de retraite aux fins de la capitalisation ont été effectuées en date du 31 décembre 2015. L'évaluation actuarielle pour les avantages complémentaires de retraite a été effectuée en date du 31 mars 2017. Les prochaines évaluations actuarielles doivent être effectuées en date du 31 décembre 2018 pour les régimes de retraite et en date du 31 mars 2020 pour les avantages complémentaires de retraite.

Les informations relatives aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires se présentent comme suit :

2017	Régimes de retraite		Avantages complémentaires		Total
Obligations au titre des prestations définies	227 962	\$	20 481	\$	248 443
Juste valeur des actifs des régimes	238 215		—		238 215
Actif (passif) net au titre des prestations définies	10 253	\$	(20 481)	\$	(10 228)

L'actif (le passif) net au titre des prestations définies est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite		Avantages complémentaires		Total
Actif au titre des prestations définies	50 958	\$	—	\$	50 958
Passif au titre des prestations définies	(40 705)		(20 481)		(61 186)
Actif (passif) net au titre des prestations définies	10 253	\$	(20 481)	\$	(10 228)

2016

	Régimes de retraite		Avantages complémentaires		Total
Obligations au titre des prestations définies	214 298	\$	22 179	\$	236 477
Juste valeur des actifs des régimes	215 535		—		215 535
Actif (passif) net au titre des prestations définies	1 237	\$	(22 179)	\$	(20 942)

L'actif (le passif) net au titre des prestations définies est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite		Avantages complémentaires		Total
Actif au titre des prestations définies	38 383	\$	—	\$	38 383
Passif au titre des prestations définies	(37 146)		(22 179)		(59 325)
Actif (passif) net au titre des prestations définies	1 237	\$	(22 179)	\$	(20 942)

Le coût des régimes de retraite à prestations définies se compose de ce qui suit :

2017	Régimes de retraite		Avantages complémentaires		Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4 915	\$	1 025	\$	5 940
Coût financier	5 225		1 218		6 443
Réévaluations et autres éléments	(11 558)		(3 008)		(14 566)
Coût (revenu) des avantages sociaux futurs	(1 418)	\$	(765)	\$	(2 183)

2016

	Régimes de retraite		Avantages complémentaires		Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice	7 108	\$	1 466	\$	8 574
Coût financier	5 359		1 364		6 723
Réévaluations et autres éléments	(10 516)		(4 376)		(14 892)
Coût (revenu) des avantages sociaux futurs	1 951	\$	(1 546)	\$	405

Au cours de l'exercice 2017, des amendements ont été apportés à certains des régimes d'avantages complémentaires de la Société, ayant généré un gain sur compression de 3 767 000 \$ [4 695 000 \$ en 2016], présenté à titre de réévaluations et autres éléments.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016

21) CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société est variable et illimité quant au nombre d'actions qui peuvent être émises, et les privilèges, restrictions et conditions y afférents sont déterminés par le conseil d'administration. Le capital social se compose de ce qui suit :

Actions privilégiées

Actions privilégiées de classe A, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles sont émises lors de la conversion des actions ordinaires souscrites par un sociétaire qui ne remplit pas les obligations de son contrat avec la Société ou lorsque les obligations du contrat ne sont pas renouvelées.

Actions privilégiées d'investissement

Actions privilégiées d'investissement Série 1 – FSTQ, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 1 – FSTQ, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 2 – CRCD, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2016. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 2 – CRCD, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 3 – ESSOR 2013, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 3 – ESSOR 2013, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 4 – FONDACTION 2013, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 4 – FONDACTION 2013, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 5 – FSTQ 2013, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 5 – FSTQ 2013, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 6 – 2017, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 1^{er} juin 2020. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 6 – 2017, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif

Actions privilégiées, d'une valeur nominale de 10 \$, émises en vertu du Régime d'investissement coopératif à des employés de la Société, portant intérêts à un taux fixé par le conseil d'administration. Elles ne sont rachetables que par la Société à leur valeur nominale, sur décision du conseil d'administration à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission.

Actions ordinaires

Actions ordinaires de classe A, d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe AA, d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire de la section filière porcine et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe B, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B s'il y a des actions ordinaires en circulation autres que des actions ordinaires de classe B-1, D-1, P-1 ou des actions ordinaires de classe A. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe B-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B et D-1. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe D-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe P-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. La date de rachat devra également correspondre à celle des actions ordinaires de classe D-1 émises au cours de la même année. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe P-2, Séries 1 à 236, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe P-2 s'il y a des actions ordinaires en circulation autres que des actions ordinaires de classe B-1, D-1 ou P-1. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de dividende sur actions ordinaires de classe AA.

Actions ordinaires de classe P-100, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de dividende déterminé discrétionnaire.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016

21) CAPITAL SOCIAL [suite]

À la fin de l'exercice, les actions émises et payées étaient réparties comme suit :

	Nombre		Montant	
	2017	2016	2017	2016
Actions privilégiées				
Classe A	560 990	775 425	561 \$	776 \$
Actions d'investissement Série 1 – FSTQ	500 000	500 000	50 000	50 000
Actions d'investissement Série 2 – CRCD	500 000	500 000	50 000	50 000
Actions d'investissement Série 3 – ESSOR 2013	50 000	50 000	5 000	5 000
Actions d'investissement Série 4 – FONDACTION 2013	250 000	250 000	25 000	25 000
Actions d'investissement Série 5 – FSTQ 2013	250 000	250 000	25 000	25 000
Actions d'investissement Série 6 – 2017	1 000 000	—	100 000	—
Régime d'investissement coopératif				
Série 2011, rachetables à compter de 2017, 3,4 %	—	373 662	—	3 737
Série 2012, rachetables à compter de 2018, 3,5 %	466 094	466 094	4 661	4 661
Série 2013, rachetables à compter de 2019, 3,5 %	449 475	449 475	4 495	4 495
Série 2014, rachetables à compter de 2020, 3,5 %	543 568	543 568	5 436	5 436
Série 2015, rachetables à compter de 2021, 3,5 %	635 715	635 715	6 357	6 357
Série 2016, rachetables à compter de 2022, 3,5 %	633 667	—	6 337	—
	5 839 509	4 793 939	282 847	180 462
Coûts de transaction	—	—	(2 890)	(1 209)
	5 839 509	4 793 939	279 957	179 253
Actions privilégiées présentées à titre de passif financier	(466 094)	(373 662)	(4 661)	(3 737)
	5 373 415	4 420 277	275 296 \$	175 516 \$
Actions ordinaires				
Classe A	36 350	36 699	908 \$	917 \$
Classe AA	2 370	2 300	59	58
Classe B	2 196 476	14 116 041	2 197	14 116
Classe B-1	42 512 385	31 300 240	42 512	31 300
Classe D-1	242 811 780	179 596 079	242 812	179 596
Classe P-1	4 999 258	5 005 751	4 999	5 006
Classe P-2	229	220	6	5
Classe P-100	5 385 273	—	5 385	—
MEMBRES AUXILIAIRES	500	500	13	13
	297 944 621	230 057 830	298 891 \$	231 011 \$
	303 318 036	234 478 107	574 187 \$	406 527 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016

21) CAPITAL SOCIAL [suite]

Les opérations de l'exercice se détaillent comme suit :

	Nombre		Montant	
	2017	2016	2017	2016
Actions privilégiées				
Solde au début de l'exercice	4 793 939	4 973 030	179 253 \$	177 388 \$
Émission :				
Régime d'investissement coopératif Série 2016 [Série 2015 en 2016]	633 667	635 715	6 337	6 357
Actions d'investissement Série 6 - 2017	1 000 000	—	100 000	—
Coûts de transaction	—	—	(1 681)	—
	1 633 667	635 715	104 656	6 357
Rachat :				
Classe A	(214 435)	(406 089)	(215)	(405)
Régime d'investissement coopératif Série 2011 [Série 2010 en 2016]	(373 662)	(408 717)	(3 737)	(4 087)
	5 839 509	4 793 939	279 957	179 253
Régime d'investissement coopératif, rachetable à moins d'un an, Série 2012 [Série 2011 en 2016]	(466 094)	(373 662)	(4 661)	(3 737)
Solde à la fin de l'exercice	5 373 415	4 420 277	275 296 \$	175 516 \$
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	230 057 830	198 877 132	231 011 \$	199 841 \$
Émission :				
Classe A	1 367	1 491	34	38
Classe AA	160	—	4	—
Classe B-1	11 220 000	10 586	11 220	10
Classe D-1	63 580 000	46 792 606	63 580	46 792
Classe P-2	16	220	2	5
Classe P-100	5 389 203	—	5 389	—
	80 190 746	46 804 903	80 229	46 845
Transfert :				
Classe A	—	(2 290)	—	(58)
Classe AA	—	2 300	—	58
Classe P-1 Série 2016	—	(513 575)	—	(513)
MEMBRES AUXILIAIRES	—	(10)	—	—
	—	(513 575)	—	(513)
Rachat :				
Classe A	(1 716)	(2 154)	(43)	(54)
Classe AA	(90)	—	(3)	—
Classe B	(11 919 565)	(14 910 268)	(11 919)	(14 910)
Classe B-1	(7 855)	(32 150)	(8)	(32)
Classe D-1	(364 299)	(166 058)	(364)	(166)
Classe P-1	(6 493)	—	(7)	—
Classe P-2	(7)	—	(1)	—
Classe P-100	(3 930)	—	(4)	—
	(12 303 955)	(15 110 630)	(12 349)	(15 162)
Solde à la fin de l'exercice	297 944 621	230 057 830	298 891 \$	231 011 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016

21) CAPITAL SOCIAL [suite]

Le 7 septembre 2017, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2017, en date du 30 novembre 2017, en vertu de laquelle 710 700 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 7 107 000 \$.

Le 7 septembre 2017, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2017, 466 094 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2012, pour une contrepartie au comptant de 4 661 000 \$.

Le 13 janvier 2017, les administrateurs ont résolu de racheter 11 919 000 actions ordinaires de classe B émises entre 2002 et 2005 et 215 000 actions privilégiées de classe A, ayant les mêmes années de référence, pour une contrepartie au comptant de 12 134 000 \$. Le 13 janvier 2017, les administrateurs ont également déclaré un dividende déterminé de 10 768 000 \$. Ce dividende a été versé au comptant pour un montant de 5 384 000 \$ et sous forme d'actions ordinaires de classe P-100 au montant de 5 384 000 \$.

Le 8 septembre 2016, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2016, en date du 30 novembre 2016, en vertu de laquelle 633 667 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 6 337 000 \$.

Le 8 septembre 2016, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2016, 373 662 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2011, pour une contrepartie au comptant de 3 737 000 \$.

Le 16 août 2016, les administrateurs ont résolu de racheter 5 000 000 actions ordinaires de classe B émises en 2002, pour une contrepartie au comptant de 5 000 000 \$.

Le 14 janvier 2016, les administrateurs ont résolu de racheter 10 000 000 actions ordinaires de classe B émises entre 2000 et 2002, pour une contrepartie au comptant de 10 000 000 \$.

22) VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation s'établit comme suit :

	2017	2016
Débiteurs	(38 762) \$	(12 972) \$
Stocks	(24 930)	11 963
Frais payés d'avance	1 695	40 720
Créditeurs et charges à payer	34 116	48 202
Revenus reportés	22 944	(52 928)
Impôts sur l'excédent	(30 376)	41 823
Ristournes à payer	4 301	3 512
	(31 012) \$	80 320 \$

23) ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Contrats de location-exploitation

La Société loue des bâtiments, de l'équipement et du matériel roulant en vertu de contrats de location-exploitation à long terme, et a également pris des engagements à l'égard d'équipements informatiques et de logiciels. Les engagements minimums futurs de la Société pour ces contrats s'établissent à 76 349 000 \$ et se répartissent comme suit pour les prochains exercices : 2018 – 19 396 000 \$; 2019 – 14 019 000 \$; 2020 – 11 699 000 \$; 2021 – 8 990 000 \$; 2022 – 6 744 000 \$; 2023 et suivants – 15 501 000 \$.

b) Rachat des parts des actionnaires sans contrôle

Un groupe d'actionnaires sans contrôle d'une des filiales de la Société, détenant 2,836 % des parts de cette filiale, bénéficie à compter du 31 décembre 2023, d'une option de vente de la totalité de ses parts à la Société, laquelle est dans l'obligation de les racheter ou d'exiger que sa filiale procède au rachat des parts. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en un maximum de quatre tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, selon les modalités du contrat. De plus, ce même groupe d'actionnaires sans contrôle bénéficie à compter du 31 décembre 2019 d'une option d'échange de ses actions dans un partenariat contre des parts de la filiale de la Société. Les parts ainsi acquises dans la filiale de la Société font également l'objet d'une option de vente, avec les mêmes modalités de rachat, effective à compter du septième anniversaire de leur émission.

Également, un autre groupe d'actionnaires sans contrôle d'une des filiales de la Société, détenant 2,358 % des parts de cette filiale, bénéficie

à compter du 1^{er} septembre 2020 d'une option de vente de la totalité de ses parts à la Société, laquelle est dans l'obligation de les racheter ou d'exiger que sa filiale procède au rachat des parts. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en un maximum de cinq tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, selon les modalités du contrat.

De plus, un autre groupe d'actionnaires sans contrôle d'une des filiales de la Société, détenant 5 % des parts de cette filiale, bénéficie d'une option de vente de la totalité ou de 50 % de ses parts à la Société, laquelle est dans l'obligation de les racheter ou d'exiger que sa filiale procède au rachat des parts et ce, suite à une entente ayant eu lieu après la fin d'exercice financier. Dans le cas où une option d'exercice partiel est levée, le rachat des parts résiduelles pourra être exercé à compter du cinquième anniversaire de la date du premier avis d'exercice partiel des parts. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en un maximum de deux tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, selon les modalités du contrat et ce, si les options sont exercées le ou avant le 30 octobre 2026, alors qu'elles le seront en un maximum de trois tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, si les options sont exercées après le 30 octobre 2026.

c) Réclamations et litiges

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue des causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016

24) GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location-exploitation et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser un tiers pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à des garanties, à des pertes ou à des endommagements de biens et à des réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services.

Les notes 15, 17, 18 et 23 des états financiers consolidés fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location-exploitation

La plupart des contrats de location de biens mobiliers et immobiliers signés par la Société et par l'intermédiaire de ses filiales comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneurs, à indemniser les bailleurs en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2036. La nature de ces ententes varie selon les contrats, de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total qu'elle pourrait être appelée à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit d'événement faisant en sorte que la Société ait à verser un montant appréciable en vertu de ce type d'entente. Par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance de biens pour ces situations potentielles.

Contrats de cautionnement

La Société s'est engagée, par voie de lettres de crédit auprès d'institutions financières et de compagnies d'assurance, à l'égard d'obligations totalisant 27 076 000 \$ au 28 octobre 2017 [28 494 000 \$ en 2016]. De même, la Société s'est engagée, par voie de lettres de confort auprès d'institutions financières et de fournisseurs à l'égard de cautionnements à des intérêts dans des partenariats et à des filiales. Le solde de ces montants dus au 28 octobre 2017 s'élève à 43 259 000 \$ [47 682 000 \$ en 2016]. L'engagement de la Société à l'égard des montants dus est de racheter les stocks, lesquels totalisent 51 992 000 \$ au 28 octobre 2017 [53 711 000 \$ en 2016].

Aux 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

25) INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses affaires, la Société fait appel à divers instruments financiers dérivés tels que des contrats de change, des contrats à terme et des options sur le prix des marchandises et des devises ainsi que des swaps de devises afin de minimiser les risques découlant des fluctuations des taux de change et des prix des marchandises. Ces instruments ne sont utilisés qu'à des fins de gestion des risques.

Contrats de change et swaps de devises

Le tableau suivant présente les montants engagés, aux dates de présentation de l'information financière, dans des contrats de change et des swaps de devises s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an :

Type	Pays	Montant nominal en devises [en milliers]	Taux de change moyen	
			2017	2016
Vente	États-Unis	48 184 \$ US [48 677 \$ US en 2016]	1,2587	1,3260
Vente	Japon	3 619 334 ¥ [3 370 490 ¥ en 2016]	0,011110	0,012838
Vente	Australie	4 324 \$ A [6 121 \$ A en 2016]	0,9852	0,9948

Contrats à terme, options et swaps sur le prix des marchandises et de devises

La Société a conclu des contrats d'achat et de vente fixant le prix de divers grains avec ses clients, dont l'échéance est entre un an et deux ans. Au 28 octobre 2017, les montants nets engagés représentent 55 514 000 \$ [51 704 000 \$ en 2016]. La Société a comptabilisé un gain de 718 000 \$ relativement à la fluctuation du coût des grains [un gain de 1 690 000 \$ en 2016] à l'état des résultats consolidé. La Société a également conclu des contrats à terme sur le prix de divers grains et de devises et des swaps de devises, dont l'échéance est entre un an et deux ans, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du coût des grains. Au 28 octobre 2017, les montants nets engagés représentent 83 426 000 \$ [66 456 000 \$ en 2016]. La Société a comptabilisé un gain de 4 203 000 \$ [une perte de 104 000 \$ en 2016] à l'état des résultats consolidé.

La Société a conclu des contrats à terme sur le prix des marchandises, soit le prix du porc et de l'engrais, et sur des devises, dont l'échéance est inférieure à un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du prix. Au 28 octobre 2017, les montants nets engagés représentent 63 413 000 \$ [30 580 000 \$ en 2016]. La Société a comptabilisé une perte de 146 000 \$ [un gain de 2 155 000 \$ en 2016] à l'état des résultats consolidé relativement à ces contrats. La Société a également conclu des options sur le prix du porc, des grains et des devises, dont l'échéance est inférieure à un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du prix. La Société a comptabilisé une perte de 354 000 \$ [un gain de 163 000 \$ en 2016] à l'état des résultats consolidé. La juste valeur de ces options diminue les actifs financiers de 584 000 \$ [diminue les actifs financiers de 567 000 \$ en 2016].

Swap de devises sur la dette

Afin de gérer les risques liés à la variation du taux de change, la Société utilise des instruments financiers dérivés pour fixer en dollars canadiens les versements sur les dettes libellées en dollars US. Au 28 octobre 2017, une avance d'une valeur de 32 000 000 \$ US a ainsi fait l'objet d'une relation de couverture par le biais d'une entente de swap de taux de change. Cet instrument financier permet de couvrir l'impact de la variation du taux de change sur une dette libellée en dollars canadiens de 40 000 000 \$.

b) Juste valeur des instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir (ou payer) pour mettre fin aux contrats ouverts à la fin de l'exercice. Les cours obtenus des banquiers de la Société sont comparés aux cours affichés par les marchés financiers à la fermeture.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est la suivante :

Dérivés	2017	2016
Dérivés désignés comme relations de couverture		
Contrats de change et swaps de devises	(1 559) \$	(1 237) \$
Autres dérivés		
Contrats à terme sur le prix des marchandises et options – actifs	17 594 \$	10 124 \$
Contrats à terme sur le prix des marchandises et options – passifs	(13 403)	(6 950)
	4 191 \$	3 174 \$

Aucun montant n'a été comptabilisé, relativement à l'inefficacité des relations de couverture, dans l'état des résultats consolidé pour les exercices 2017 et 2016 relativement aux contrats de change et aux swaps de devises.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016

25) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une partie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations et qu'il en résulte pour la Société une perte financière. L'exposition maximale au risque de crédit pour la Société correspond à la valeur comptable des instruments financiers suivants :

Prêts et créances

Dans le cours normal de ses affaires, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Afin de se prémunir contre les pertes financières reliées au crédit accordé, la Société a une politique déterminant les conditions de crédit pour les diverses sphères d'activités. Les limites de crédit sont établies spécifiquement par secteur et par client et elles sont revues périodiquement. La Société établit la provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. De plus, la Société détient des sûretés pouvant lui accorder un recours en cas de défaut, sur des actifs et placements de certains clients. La Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime, en raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité.

Dérivés

Le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés est limité aux gains non matérialisés, le cas échéant. La Société est susceptible de subir des pertes si les parties sont en défaut d'exécution des engagements liés à ces instruments. Toutefois, la Société estime que le risque de telles inexécutions est faible, compte tenu qu'elle ne traite qu'avec des institutions financières hautement cotées.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses engagements liés à ses passifs financiers.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions financières détaillées ainsi qu'en élaborant un plan stratégique des acquisitions à long terme. La gestion de la trésorerie à un niveau consolidé requiert une surveillance constante des rentrées et des sorties de fonds prévues à partir de projections de la situation financière consolidée de la Société. Le risque de liquidité est évalué en fonction des volatilités historiques,

des besoins saisonniers, des obligations financières à court terme et des engagements de la dette à long terme.

Risque de marché

Risque de change

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change, des swaps de devises et des options sur le prix des devises.

Les principaux risques de change de la Société sont couverts par une trésorerie centralisée. Les risques de change sont gérés conformément à la politique de gestion du risque de change. L'objectif visé par la politique est de protéger les profits d'exploitation de la Société en éliminant l'exposition à la fluctuation de change. La politique en matière de change interdit toute opération à des fins de spéculation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt afférent aux actifs et passifs financiers découle des variations des taux d'intérêt que la Société pourrait subir. La Société estime que les prêts hypothécaires et billets à recevoir, les découverts bancaires, les emprunts bancaires, les obligations découlant des contrats de location-acquisition et la dette à long terme portant intérêts à des taux variables présentent un risque de flux de trésorerie compte tenu que la Société pourrait subir les incidences négatives en cas de variation des taux d'intérêt.

La gestion de la trésorerie centralisée vise à apparier et à orchestrer la combinaison appropriée de prêts et de dettes à intérêt fixe et à intérêt variable pour minimiser l'impact de la fluctuation des taux d'intérêt.

Autres risques de prix

Risques associés à la volatilité des prix des marchandises

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs externes à la Société. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de prix de ces marchandises, elle utilise des contrats à terme et des options sur le prix des marchandises.

26) OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la Société effectue des transactions avec ses partenariats. Ces transactions, mesurées à leur valeur d'échange, se résument comme suit :

	2017	2016
État des résultats consolidé		
Produits	419 392 \$	429 914 \$
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	211 101	347 296
Résultats des autres placements	1 503	1 392

	2017	2016
Bilan consolidé		
Débiteurs	59 369 \$	42 728 \$
Avances aux partenariats	12 703	12 473
Créditeurs et charges à payer	10 789	10 075
Revenus reportés	33 600	20 476

Les avances aux partenariats, présentées au poste « Placements », se détaillent comme suit :

	2017	2016
Avance, portant intérêts au taux de 15 %, sans modalité de remboursement	8 421 \$	8 421 \$
Avances, portant intérêts aux taux de 0 % et 5 %, sans modalités de remboursement	2 500	—
Avances et billets à recevoir, portant intérêts au taux préférentiel majoré de 0,5 % à 2 %	805	—
Avances, ne portant pas intérêts, sans modalités de remboursement	977	4 052
	12 703 \$	12 473 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016

27) ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Division viandes

Le 24 février 2016, le Bureau de la concurrence a autorisé l'acquisition par la filiale Olymel s.e.c. de 100 % des actions d'une entreprise œuvrant dans l'abattage et la transformation de porcs pour une contrepartie de 26 618 000 \$. En contrepartie de cette acquisition, Olymel s.e.c. a émis des parts au vendeur entraînant la comptabilisation d'une participation ne donnant pas le contrôle aux états financiers consolidés de la Société. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé en augmentation de la réserve pour un montant de 14 499 000 \$ à titre de prime à l'émission d'une participation ne donnant pas le contrôle. Parallèlement à cette transaction, Olymel s.e.c. a également procédé, à cette date, à l'acquisition d'inventaires de porcs d'une valeur de 10 957 000 \$.

Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et consolidée à partir de la date d'acquisition.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie se détaillent comme suit :

	Total
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	14 378 \$
Immobilisations corporelles	28 808
Actifs incorporels	2 245
Écart d'acquisition	4 576
Total des actifs acquis	50 007
Passifs à court terme	5 691
Dettes à long terme	13 204
Passif d'impôts futurs à long terme	4 494
Total des passifs pris en charge	23 389
Total des actifs nets acquis	26 618 \$
Contrepartie	
Émission de parts d'Olymel s.e.c.	26 618 \$

Le 1^{er} mai 2016, la filiale Olymel s.e.c. a également acquis la totalité des actions et des actifs d'une entreprise spécialisée dans la mise en marché de produits de porcs transformés, pour une contrepartie de 38 208 000 \$, déduction faite de la trésorerie acquise de 1 792 000 \$, pour un total de 40 000 000 \$.

Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et consolidée à partir de la date d'acquisition.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie versée se détaillent comme suit :

	Total
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	3 621 \$
Immobilisations corporelles	7 779
Actifs incorporels	7 897
Écart d'acquisition	26 018
Total des actifs acquis, excluant l'encaisse	45 315
Passifs à court terme	2 376
Dettes à long terme	4 731
Total des passifs pris en charge	7 107
Total des actifs nets acquis	38 208 \$
Contrepartie versée	
Comptant, net de l'encaisse acquise	32 836 \$
Balance de prix d'achat à payer	5 372
Total	38 208 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 28 octobre 2017 et 29 octobre 2016

27) ACQUISITIONS D'ENTREPRISES [suite]

Division agricole

Le 8 janvier 2016, la Société a procédé à l'acquisition de la majorité des actifs agricoles d'une Coopérative de l'Est du Canada pour une contrepartie de 18 098 000 \$.

Le 7 mars 2016, la Société a acquis 50 % des actions d'une entreprise de distribution et de commercialisation d'intrants agricoles pour une contrepartie de 18 700 000 \$. La Société détenait déjà une participation de 50 % dans cette entreprise, qui était comptabilisée à titre d'intérêt dans un partenariat selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. La quote-part des intérêts dans ce partenariat a été comptabilisée jusqu'au 7 mars 2016. La réévaluation à la juste valeur de l'intérêt dans ce partenariat avant l'acquisition a généré un gain net de 1 093 000 \$ comptabilisé à l'état des résultats consolidés, à titre de gain à la cession et à la réévaluation d'actifs.

Le 2 mai 2016, la Société a procédé à l'acquisition de 100 % des actions d'une autre entreprise de distribution et de commercialisation d'intrants agricoles pour une contrepartie de 4 326 000 \$.

Ces acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition et consolidées à partir de la date d'acquisition.

La valeur totale des actifs nets de ces trois entreprises ainsi que les contreparties versées se détaillent comme suit aux dates respectives d'acquisition :

	Total
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	51 173 \$
Immobilisations corporelles	13 262
Actifs incorporels	7 279
Écarts d'acquisition	18 028
Autres actifs à long terme	437
Total des actifs acquis	90 179
Découverts bancaires	1 111
Emprunts bancaires	4 635
Passifs à court terme	25 878
Obligations découlant des contrats de location-acquisition	1 232
Passif d'impôts futurs à long terme	2 485
Autres passifs à long terme	1 000
Total des passifs pris en charge	36 341
Total des actifs nets acquis	53 838 \$
Contreparties versées	
Comptant	41 024 \$
Juste valeur de l'intérêt de 50 % dans un partenariat au 7 mars 2016	12 714
Balance de prix d'achat à payer	100
Total	53 838 \$

28) ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 17 janvier 2018, les administrateurs ont résolu de racheter 2 193 000 actions ordinaires de classe B émises en 2005, 31 378 000 actions ordinaires de classe D-1 émises entre 2006 et 2010 et 429 000 actions privilégiées de classe A, ayant les mêmes années de référence, pour une contrepartie au comptant de 34 000 000 \$.

Le 17 janvier 2018, les administrateurs ont également déclaré un dividende déterminé de 15 780 000 \$. Ce dividende sera versé au comptant pour un montant de 2 367 000 \$ et sous forme d'actions ordinaires de classe P-100 au montant de 13 413 000 \$.

Rétrospective financière - Non audité

	Partie II Normes comptables pour les entreprises à capital fermé							Partie V Normes comptables pré-basculément		
	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Exploitation <i>[en milliers de dollars]</i>										
Produits	6 271 772 \$	6 335 219 \$	5 991 969 \$	5 376 073 \$	5 185 952 \$	4 947 409 \$	4 442 438 \$	3 947 871 \$	3 919 963 \$	3 606 101 \$
Frais financiers	17 764	26 625	27 473	24 688	13 107	12 063	11 100	10 083	14 683	14 976
Amortissements (excluant les coûts de transaction)	81 445	83 610	77 688	59 860	53 628	51 637	54 355	56 698	53 710	49 403
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	351 228	275 438	95 702	73 806	23 727	96 585	92 686	36 077	53 346	70 992
Ristournes	88 000	55 000	35 000	25 000	73	32 216	36 500	11 500	15 000	30 000
Impôts sur l'excédent	65 273	60 730	16 213	11 719	4 859	10 476	11 914	5 854	10 746	10 602
Excédent net attribuable aux membres de la Société	168 349	151 569	44 489	37 087	18 795	39 649	31 652	18 723	27 600	30 390
Situation financière <i>[en milliers de dollars]</i>										
Fonds de roulement***	414 274 \$	415 280 \$	(6 346) \$	274 029 \$	206 559 \$	212 606 \$	170 068 \$	92 898 \$	191 178 \$	181 421 \$
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	828 589	750 551	690 653	501 739	495 061	446 903	459 458	454 586	459 860	445 157
Total de l'actif	2 666 990	2 450 589	2 298 308	1 737 587	1 615 048	1 517 054	1 393 285	1 291 237	1 221 516	1 143 503
Actions privilégiées et avoir	1 285 250	961 809	761 635	702 473	594 107	590 372	457 121	440 518	412 482	383 528
Ratios financiers										
Ratio du fonds de roulement***	1,5	1,6	(0,99)	1,5	1,3	1,4	1,3	1,2	1,4	1,4
Couverture des intérêts*	20,8	11,3	4,5	4,0	2,8	7,8	8,2	4,6	4,6	5,7
Ratio d'endettement* **	23:77	37:63	47:53	33:67	29:71	24:76	36:64	36:64	36:64	33:67
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent*/ produits	5,6 %	4,3 %	1,6 %	1,4 %	0,5 %	1,7 %	1,8 %	0,9 %	1,4 %	2,0 %
Réserve et surplus d'apport/ actions privilégiées et avoir**	55,0 %	57,3 %	50,5 %	50,8 %	55,6 %	55,5 %	68,7 %	72,8 %	73,2 %	71,5 %
Actions privilégiées et avoir**/total de l'actif	48,2 %	39,2 %	33,1 %	40,4 %	36,8 %	38,9 %	32,8 %	34,1 %	33,8 %	33,5 %
Nombre d'employés	13 150	12 541	12 211	10 202	9 984	9 583	9 662	10 429	11 336	11 175

* Aux fins des calculs des ratios, les participations ne donnant pas le contrôle sont incluses dans l'excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent.

** Aux fins des calculs des ratios pour les exercices avant 2011, le cumul des autres éléments du résultat étendu est exclu ainsi que les instruments financiers y afférents. De plus, les participations ne donnant pas le contrôle sont exclues du calcul de l'avoir.

*** La facilité de crédit est considérée dans le calcul de ce ratio en 2015, afin de se conformer à la présentation adoptée dans les états financiers consolidés.

Liste des coopératives affiliées et membres auxiliaires

Coopératives affiliées

La Coop Agrilait
Saint-Guillaume

La Coop Agriscar
Trois-Pistoles

La Coop Agrivert
Saint-Barthélemy

La Coop Agrivoix
La Malbaie

Agro Co-operative Assoc Ltd
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

La Coop Agrodor
Thurso

La Coop Alliance
Lac-Mégantic

Antigonish Farm & Garden Co-op
Antigonish (Nouvelle-Écosse)

Atlantic Co-operative Country Stores
Moncton (Nouveau-Brunswick)

La Coop des Cantons
Coaticook

La Coopérative Cartier Ltée
Richibucto (Nouveau-Brunswick)

La Coop Chambord
Chambord

**Citadelle, coopérative de producteurs
de sirop d'érable**
Plessisville

La Coop Comax
Saint-Hyacinthe

La Coop Compton
Compton Village

La Coop Covilac
Baie-du-Febvre

La Coop des deux rives
Normandin

La Coop Dupuy et Sainte-Jeanne d'Arc
Dupuy

Groupe coopératif Dynaco
La Pocatière

Eastern Farmers Co-op Society
Mount Pearl (Terre-Neuve)

**Fédération des coopératives
de détail en Atlantique**
Moncton (Nouveau-Brunswick)

La Coop Fermes du Nord
Mont-Tremblant

Filière porcine coopérative
Montréal

La Coop Gracefield
Gracefield

Magasin Co-op de Havre-aux-Maisons
Havre-aux-Maisons

Co-op Home & Farm Supply
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

La Coop Île-aux-Grues
L'Isle-aux-Grues

**Kensington Co-operative
Association Limited**
Kensington (Île-du-Prince-Édouard)

La Coop La Patrie
La Patrie

Société coopérative de Lamèque Ltée
Lamèque (Nouveau-Brunswick)

La Coop Matapédienne
Amqui

La Coop des Montérégiennes
Granby

Nutrinor coopérative
Saint-Bruno-Lac-Saint-Jean

O'Leary Farmers Co-op Assn.
O'Leary (Île-du-Prince-Édouard)

La Coop Parisville
Parisville

Magasin CO-OP de Plessisville
Plessisville

La Coop Pré-Vert
Tingwick

La Coop Profid'Or
Joliette

La Coop Purdel
Rimouski

La Coop Rivière-du-Sud
Saint-François-de-Montmagny

Scotian Gold Co-operative Limited
Coldbrook (Nouvelle-Écosse)

La Coop Seigneurie
Saint-Narcisse-de-Beaurivage

South Eastern Farmers Co-op
Moncton (Nouveau-Brunswick)

La Coop Squatec
Squatec

La Coop Saint-Adrien-d'Irlande
Saint-Adrien-d'Irlande

**La Fromagerie coopérative
Saint-Albert inc.**
Saint-Albert (Ontario)

La Coop Saint-Alexandre-de-Kamouraska
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

**Coopérative de consommation
de Saint-Alexis**
Saint-Alexis-de-Matapédia

La Coop Saint-Côme-Linière
Saint-Côme-Linière

La Coop Sainte-Hélène
Sainte-Hélène-de-Bagot

La Coop Sainte-Julie
Sainte-Julie

La Coop Sainte-Justine
Sainte-Justine

La Coop Sainte-Marthe
Sainte-Marthe

Magasin CO-OP de Sainte-Perpétue
Sainte-Perpétue-de-L'Islet

La Coop St-Fabien
Saint-Fabien

La Coop Saint-Hubert
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

La Coopérative de Saint-Louis Ltée
Saint-Louis-de-Kent (Nouveau-Brunswick)

La Coop Saint-Méthode
Adstock

La Coop Saint-Pamphile
Saint-Pamphile

La Coop Saint-Patrice
Saint-Patrice-de-Beaurivage

Coopérative de Saint-Quentin Itée
Saint-Quentin (Nouveau-Brunswick)

Magasin CO-OP de Saint-Samuel
Lac-Drolet

La Coop Saint-Ubalde
Saint-Ubalde

Magasin CO-OP de Saint-Victor
Saint-Victor

Sussex & Studholm Agricultural Society No. 21
Sussex (Nouveau-Brunswick)

La Coop Unicoop
Sainte-Marie

La Coop Unifrontières
Napierville

La Coop Univert
Pont-Rouge

VIVACO Groupe coopératif
Victoriaville

Membres auxiliaires

Coop de services agricole Le Partage
Lotbinière

Coopérative des producteurs de pommes de terre de Péribonka-Ste-Marguerite-Marie
Péribonka

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole des Basses-Laurentides
Mirabel

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de la Matapédia
Saint-Léon-le-Grand

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de la Rivière du Bic
Rimouski (Le Bic)

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de La Rocaille
Sainte-Hélène-de-Kamouraska

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Laurierville
Laurierville

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de l'Érable
Plessisville

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de l'Or Blanc
Saint-Georges de Windsor

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Saint-Fabien
Saint-Fabien

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de St-Cyprien
Saint-Cyprien

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Ste-Croix
Saint-Édouard-de-Lotbinière

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de St-Jean-de-Dieu
Saint-Jean-de-Dieu

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Weedon
Weedon

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole des Rivières
Sainte-Anne-de-la-Pérade

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole du Coteau
Isle-Verte

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole du Haut-Saint-Laurent
Saint-Anicet

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole du Saguenay
Saguenay

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Estrie-Mont
Saint-Joachim-de-Shefford

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole et forestière du Lac
Alma

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Franco-Agri
Sainte-Anne-de-Prescott (Ontario)

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Jeannoise
Saint-Gédéon

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole l'Achigan
L'Épiphanie

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Lamy
Saint-Hubert

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Les Ressources
Yamachiche

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Petite Montagne
Saint-Joseph-de-Beauce

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Porte de la Beauce
Saint-Isidore

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Tournesol
Sainte-Marie

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de Bellechasse
Saint-Gervais

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de La Durantaye
La Durantaye

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de la Montagne du diable
Mont-Saint-Michel

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de la Petite-Nation et de la Lièvre
Plaisance

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de la région de Coaticook
Coaticook

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de Leclercville
Leclercville

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de Matane
Saint-Luc

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de St-Éloi
Saint-Éloi

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de St-Sylvestre
Deschailons

Coopérative d'utilisation de matériel agricole des Aulnaies
Saint-Jean-Port-Joli

Coopérative d'utilisation de matériel agricole du Haut du Lac
Normandin

Coopérative d'utilisation de matériel agricole Duncan
Saint-Nazaire-d'Acton

Coopérative d'utilisation de matériel agricole Kamouraska-Ouest
Rivière-Ouelle

Coopérative d'utilisation de matériel agricole l'Oie Blanche
Saint-Pierre

La Coop
fédérée

Coopérative Fédérée de Québec
Montreal — Canada

473

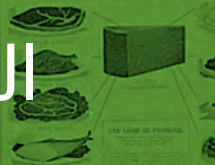
Semences
sélectionnées
du
Canada

Miel du Canada

PRODUITS ALIMENTAIRES
de la PROVINCE de QUÉBEC

FONDÉE EN 1922,
LA COOP FÉDÉRÉE
EST AUJOURD'HUI
LE 1^{ER} GROUPE
AGROALIMENTAIRE
AU QUÉBEC,
LE 2^E AU CANADA.

MANGEZ PLUS DE FROM



COOPÉRER
ALIMENTER
LA TERRE
ET NOURRIR
LE MONDE

RAPPORT
ANNUEL
2017

La Coop fédérée
9001, boul. de l'Acadie
Bureau 200
Montréal (Québec) H4N 3H7
Téléphone : 514 384-6450
Télécopieur : 514 858-2025

Site Web : lacoop.coop

Version électronique du rapport annuel :

The English-language version of this report is available on La Coop fédérée's website (ra.lacoop.coop). Copies may also be obtained from the Communications Department at 514 384-6450.

Dans le présent rapport annuel, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Contenu rédactionnel

*Secrétariat général, développement durable
et affaires coopératives*

Jean-François Harel
Jean-Sébastien Laflamme
Guylaine Gagnon
Patrick Dupuis
Marie-Hélène Gaudin

Communications, affaires publiques et image de marque

Ben Marc Dienderé
Nicolas Poirier-Quesnel
Samar Gharib

Direction artistique, graphisme et impression

Service communications graphiques et multimédias

Bernard Diamant
Ricardo Silva

Service imprimerie

Pierre Cyr

Photographies

Karine Kalfon, photographe
Bernard Diamant

Séparation des couleurs et impression

TC Imprimeries Transcontinental



100 %



La Coop
fédérée



La Coop
fédérée

COOPÉRER
ALIMENTER
LA TERRE
ET NOURRIR
LE MONDE

**RAPPORT
ANNUEL
2017**

) **RA.LACOOP.COOP**

lacoop.coop  @lacoop_federee  La Coop fédérée  La Coop fédérée